RAPPORT

de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO-CILSS

ÉDITION 2022

SEPTEMBRE 2022

PROGRAMME INTRA-ACP DE L'AMCC+ Une initiative du Groupe des États ACP financée par le Fonds européen de développement de l'Union européenne

RAPPORT

de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO-CILSS

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO, à travers sa Direction environnement et ressources naturelles (DERN). Les résultats de cette étude ont été validés lors d'un atelier tenu en ligne le 8 septembre 2022 qui a réuni les partenaires suivants : les Etats Membres de la CEDEAO (à travers les points focaux climat et points focaux du FEM ainsi que les auutorités nationales désignées du Fonds Vert pour le Climat et du Fonds d'Adaptation), les institutions régionales partenaires (l'UEMOA, la BIDC, le CILSS, WASCAL, le CRCC lomé), les entités accréditées de la région CEDEAO (BOAD, CSE), les partenaires techniques et financiers de la CEDEAO.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne, à travers le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest.

Expertise France, à travers le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, a supervisé l'élaboration technique de ce rapport, au bénéfice de la CEDEAO et de ses Etats-Membres.

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

CRÉDITS & CONTACTS

Les experts qui ont élaboré ce rapport

Sous la supervision de l'Unité de Coordination du Projet GCCA° Afrique de l'Ouest, les experts qui ont élaboré de ce rapport sont :

- **Mounir Temman,**
  Consultant international climat, le groupe conseil Baastel,
- **Esso-Sam Agrignan,**
  Expert finance climat, projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, Expertise France

Ont également contribué à l'élaboration du rapport les experts suivants :

- **Alain Sy Traoré,**
  Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural, Commission de la CEDEAO,
- **Moussa Leko,**
  Directeur de l'environnement et des ressources naturelles, commission de la CEDEAO
- **Raoul Konan Kouamé,**
  Coordonnateur du Projet Changement Climatique, Direction de l'environnement et des ressources naturelles, Commission de la CEDEAO
- **Laure Bruma,**
  Coordinatrice du projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, Expertise France
- **Olivier Beucher,**
  Consultant international climat, le groupe conseil Baastel.

Partenaire financier

PROGRAMME INTRA-ACP DE L'AMCC+ Une initiative du Groupe des États ACP financée par le Fonds européen de développement de l'Union européenne

Partenaire technique

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

Ce rapport est publié sous la seule responsabilité de la Direction environnement et ressources naturelles (DERN) de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et de la CEDEAO et ses États Membres.

Avertissement

Cette étude qui couvre la période mars 2019 à juin 2022 est une actualisation de la première édition de la cartographie des flux financiers vers les pays de la région CEDEAO-CILSS publiée en 2020 et qui a va de 2003 au mois de février 2020.

Contact

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Commission de la CEDEAO
Direction de l'environnement et des ressources naturelles
Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street
Central Business District
PMB 401 Abuja FCT
République Fédérale du Nigéria
www.ecowap.ecowas.int
ecowas.Cedeao
ecowas_cedeao

Crédits

Pour citer ce document :
Commission de la CEDEAO
Direction environnement et ressources naturelles, Cartographie des flux financiers climat vers la zone CEDEAO-CILSS, 2022

Crédit photo : Couverture © istockphoto
Design graphique : Olivia Grenez et Clarisse de Martene

© CEDEAO 2022
La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à la CEDEAO.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) préconise trois types de moyens majeurs pour sa mise œuvre, à savoir le financement, le renforcement des capacités et le transfert de technologie. Le financement des actions de lutte contre le réchauffement climatique, appelé aussi la finance climatique, est un levier important pour mettre en œuvre des actions concrètes. Les pays en voie de développement, soit les pays les plus vulnérables et les plus impactés par les effets du changement climatique, ne cessent de plaidoyer au niveau des instances internationales, notamment lors des négociations sur le climat dans le cadre des Conférences des pays Parties (COP), à ce que les pays développés augmentent leurs ambitions en matière de réduction de leurs émissions de GES mais aussi d'honorer leurs engagements en matière de mobilisation de la finance climatique.

En effet, la question du financement de la lutte contre le réchauffement climatique en faveur des pays du Sud, a constitué un sujet épineux marqué par d'importantes divergences de point de vue entre pays industrialisés et pays émergents lors de la conférence de Paris. Ces débats ont abouti à la signature d'un accord historique destiné à catalyser les actions des investisseurs. Cette mobilisation des moyens de financement de l'action climatique devrait représenter une progression par rapport aux efforts antérieurs. Ainsi un financement « plancher » de cent (100) milliards de dollars par an est prévu à partir de 2020 pour appuyer les pays du Sud dans leurs efforts visant un épanouissement économique bas-carbone résilient au changement climatique et dans le cadre duquel le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est appelé à jouer un rôle primordial.

L'Afrique est la région du monde qui contribue le moins aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), mais elle est la plus vulnérable aux impacts des changements climatiques. La part de l'Afrique (hors Afrique du Sud) dans les émissions mondiales cumulées de CO_2 entre 1751 et 2020 est inférieure à 0,5%. Concernant les pays de la zone CEDEAO-CILSS, ils ont une empreinte carbone moyenne inférieure à 1 tonne par habitant et par an, et sur le plan de la vulnérabilité aux risques climatiques, ces pays affichent des niveaux de vulnérabilité parmi les plus élevés au monde.

Si le focus de la première édition de 2019 a été sur les financements multilatéraux, un effort a été déployé dans le cadre de cette deuxième édition de 2022 (couvrant la période de mars 2019 à juin 2022) pour prendre en compte les flux bilatéraux, et dans la mesure du possible, les financements de sources nationales. Il en ressort que **les flux financiers provenant des sources multilatérales et bilatérales** approuvés et alloués aux pays de la région de la CEDEAO-CILSS pendant la période sont estimés à environ **3 888 millions de dollars E.U,** pour 180 projets. Les sources de financement multilatérales représentent à elles seules plus de 86% de ces financements internationaux soit 3 325 millions de dollars E.U. En ce qui a trait aux domaines d'impact des financements, 36,4% des flux financiers internationaux approuvés et alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS ont servi à financer des actions transversales, 35,8% pour l'adaptation et 27,8% pour l'atténuation. Le premier pays bénéficiaire dans la région est le Nigeria, suivi du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal. La Sierra Léone, qui figure parmi les dix pays les plus vulnérables au monde, a reçu le moins de financements. Ces financements proviennent de 24 institutions et fonds multilatérales et bilatérales, avec en tête la Banque africaine de développement (BAD) avec un financement de 727 millions de dollars E.U. L'analyse de différents instruments financiers mobilisés montre que le financement par prêt est le plus utilisé entre 2019 et 2022 avec une part de 47%, et plus de 45% des ressources financières climatiques ont été mobilisées sous forme de subvention.

Concernant les financements de sources multilatérales, **les financements des BMD** approuvés et alloués aux pays de la zone CEDEAO-CILSS arrivent en tête avec un volume estimé à environ **2 501 millions de dollars E.U** répartis sur 63 projets (atténuation, adaptation et domaine multiple). Environ 47% de ces ressources sont destinées pour financer les projets de domaines multiples soit 1 169 millions de dollars E.U et environ 34% à l'adaptation. D'un point de vu sectoriel, 37% de ces financements sont en faveur de l'agriculture et sécurité alimentaire, suivi de 20% dans le multi-secteur et 18% dans l'eau.

Le nouveau portefeuille du **FVC** de la zone CEDEAO-CILSS comprend un total de 14 projets largement dominé par l'accès international (11 projets), contre 3 projets selon l'accès direct régional. Les 14 projets approuvés représentent un **budget total de 920 millions de dollars E.U., dont 38% sur des ressources propres du FVC** et 62% sous forme de co-financements. 63% des financements approuvés par le FVC sont destinés à des activités d'atténuation, 26% à des projets de domaine multiple, et le reste (11%) à des projets d'adaptation, où le financement par prêt est le plus utilisé avec plus de 71% des financements du FVC, contre 29% sous forme de subvention. Le secteur énergie a drainé à lui seul environ 60% de ces financements, suivi du secteur de l'agriculture avec près de 20% des financements, et le secteur forestier arrive en troisième position avec une part de 11% des financements approuvés par le FVC.

Quant aux financements du **FEM**, ceux-ci ont été **estimés à environ 209 millions de dollars E.U,** pour 46 projets. La grande part (45%) a été mobilisée pour financer les projets de l'adaptation, plus de 40% de ces ressources ont servi à financer des actions de domaine multiple, et environ 15% pour l'atténuation. Le secteur de l'Agriculture, Foresterie et d'autres Affectations des Terres (AFAT) a été le premier à bénéficier du financement

du FEM (plus de 60 millions de dollars E.U). Les projets multi-secteurs sont classés en deuxième position avec une part de financement de 14%.

Enfin, parmi les sources multilatérales, les financements du **FA** approuvés et alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS entre mars 2019 et juin 2022, totalisent un montant **91,5 millions de dollars E.U** pour 9 projets, ce qui représente plus de 75% des financements alloués à date par le FA à cette région.

En ce qui a trait aux **sources bilatérales,** le total des contributions des bailleurs bilatéraux dans la zone de CEDEAO-CILSS ont été estimées à environ **563 millions de dollars E.U** réparti sur 45 projets. Près de 52% de ces ressources sont destinées à l'adaptation (34% agriculture, 22% eau et

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

22% biodiversité), soit 293 millions de dollars E.U, environ 37% à l'atténuation (83% énergie et 8% forêt) et 11% aux domaines multiples. L'AFD est le premier contributeur avec une part de 55%, soit 311 millions de dollars E.U, suivi par la KfW (16%), avec près de 88 millions de dollars E.U et en troisième position on trouve l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement-LuxDev (11%) avec une contribution de près de 64 millions de dollars E.U. Une grande partie de ces financements sont destinés en premier lieu pour financer le secteur de l'énergie (30%), suivi du secteur de l'agriculture et sécurité alimentaire (22%) et le secteur de l'eau (12%).

D'un point de vue cumulatif, le **bilan global** établi en prenant en considération les financements internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et nationaux octroyés durant la **période 2003-2022** indique des financements totaux climatiques approuvés atteignant **5 273 millions de dollars E.U,** où les sources multilatérales représentent à elles seules 89% de ces financements soit 4 702 millions de dollars E.U. On note une accélération considérable des financements depuis 2019. Ceci peut s'expliquer par l'effet conjugué de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris à travers les CDN et l'état avancé de préparation des pays de la zone CEDEAO-CILSS pour attirer les financements climatiques internationaux. Cependant, **les financements climatiques ainsi mobilisés des sources internationales entre le mois de mars 2019 et juin 2022 ne représentent que 4,7% des besoins conditionnels exprimés par certains pays à travers leurs CDN.**

L'approche de suivi des flux de la finance climatique dans la zone CEDEAO-CILSS demeure perfectible. En effet, si la première édition de 2019 et cette seconde édition de 2022 ce sont plus basées sur une approche « Top-Down » (données tirées des sources internationales), la future méthodologie pérenne à assoir pour servir l'actualisation des flux de la finance climat à l'échelle de la zone CEDEAO-CILSS devra **capitaliser sur les efforts des pays en cours pour se conformer aux exigences du Cadre de Transparence Renforcé de l'Accord de Paris.** En effet, dans ce cadre, les pays, comme tous les autres pays en voie de développement, sont appelés à produire des Rapports Biennaux de Transparence (RBT) à partir de décembre 2024. Dans le cadre de cette dynamique, la **nouvelle Stratégie Régionale Climat (SRC) de la CEDEAO** devrait jeter les bases pour une collaboration régionale pérenne non seulement pour améliorer et institutionnaliser la production biannuelle de la cartographie des flux financiers pour le climat, mais également pour créer et renforcer le cadre collaboratif d'échange entre pairs pour le partage d'expériences et le soutien mutuel dans les efforts de mobilisation des ressources financières climatiques.

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

TABLE DES MATIÈRES

14 — 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

16 — 2. INTRODUCTION

20 — 3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
- 20 ..... 3.1. Objectifs
- 20 ..... 3.2. Sources et Méthodologie
- 21 ..... 3.3. Phase de collecte et d'analyse des données

22 — 4. FLUX FINANCIERS CLIMATIQUES MULTILATÉRAUX ET BILATERAUX VERS LA REGION CEDEAO-CILSS
- 23 ..... 4.1. Panorama général des flux climatiques multilatéraux et bilatéraux
- 27 ..... 4.2. Les financements multilatéraux
- 49 ..... 4.3. Les financements bilatéraux

56 — 5. FINANCEMENTS CLIMATIQUES NATIONAUX

58 — 6. BILAN DES FLUX FINANCIERS POUR LE CLIMAT VERS LA RÉGION CEDEAO-CILSS ET ANALYSE DU GAP ENTRE LES BESOINS DES CDN ET LES FLUX MOBILISÉS

60 — 7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

62 — 8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

LISTES DES FIGURES ET TABLEAUX

Liste des figures

14… **Figure 1 :** Architecture du financement climatique mondial (Source : CFU, 2019)

15… **Figure 2 :** Répartition régionale du financement climatique multilatéral (milliards $ E.U.) provenant des pays développés (Données OCDE, 2020)

17… **Figure 3 :** Répartition des émissions cumulées mondiales de CO_2 entre 1751 et 2020

18… **Figure 4:** Carte des vulnérabilités selon l'indice ND-GAIN 2022 (Source : Université Notre Dame, 2022)

24… **Figure 5 :** Répartition de nombre de projets par thématique entre le mois mars 2019 et juin 2022

25… **Figure 6 :** Financements multilatéraux et bilatéraux approuvés par domaine thématique (mars 2019-juin 2022)

25… **Figure 7 :** Pays bénéficiaires des financements multilatéraux et bilatéraux, en millions de dollars E.U. (mars 2019-juin 2022)

26… **Figure 8 :** Bailleurs de fonds actifs dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

26… **Figure 9 :** Répartition des financements par type **d'instrument financier (mars 2019-juin 2022)**

29… **Figure 10 :** Répartition de financements du FEM par thématique entre le mois de mars 2019 et juin 2022

29… **Figure 11 :** Réparation de financements du FEM par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

30… **Figure 12 :** Réparation de financements du FEM par pays entre le mois de mars 2019 et juin 2022

30… **Figure 13 :** Répartition des financements du FEM par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

31… **Figure 14 :** Répartition des financements du FEM par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

31… **Figure 15:** Financements climatiques provenant des BMDs au niveau global (millions $) en 2020 (MDBs, 2020)

32… **Figure 16 :** Financements des BMD par région (%) en 2020 (données : MDBs, 2020)

33… **Figure 17 :** Financements des BMD par région (millions $) en 2020 (données : MDBs, 2020)

33… **Figure 18 :** Financements BMDs pour le climat vers l'Afrique de l'Ouest entre 2015 et 2020 (données MDBs, 2020)

34… **Figure 19 :** Répartition des financements des BMD (million $) entre mars 2019 et juin 2022

34… **Figure 20 :** Répartition des financements des BMD par domaine thématiques (mars 2019-juin 2022)

35… **Figure 21 :** Répartition des financements des BMD par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

37… **Figure 22:** Composition du portefeuille d'entités accréditées du GCF au niveau mondial, au mois de juin 2022

40… **Figure 23 :** Nombre de projets FVC selon la modalité d'accès (mars 2019-juin 2022)

40… **Figure 24 :** Répartition des financements du portefeuille FVC dans la zone CEDEAO-CILSS entre mars 2019 et juin 2022 (millions de dollars E.U.)

41… **Figure 25 :** Nombre de projets financés par le FVC par secteur entre mars 2019 et juin 2022

41… **Figure 26 :** Financements du FVC alloués par secteur (millions de dollars E.U.) entre mars 2019 et juin 2022

42… **Figure 27 :** Répartition des financements FVC par domaine d'impact (mars 2019-juin 2022)

42… **Figure 28 :** Instruments de financement FVC (millions de dollars E.U.) 2019-2022

43… **Figure 29 :** Instruments financiers selon la modalité d'accès (millions de dollars E.U.) 2019-2022

43… **Figure 30 :** Instruments financiers selon le bailleur (millions de dollars E.U.) 2019-2022

44… **Figure 31 :** Répartition des financements du FVC par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

45… **Figure 32 :** Répartition des financements du FVC et des co-financements par type d'instrument financier pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

45… **Figure 33 :** Répartition des financements du FVC par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

46… **Figure 34 :** Composition du portefeuille d'entités accréditées du FA au niveau mondial, au mois de février 2022

48… **Figure 35 :** Ressources mobilisées auprès du FA pour la zone CEDEAO-CILSS, selon la modalité d'accès (FA, 2022)

48… **Figure 36 :** Financements du FA par secteur dans la zone CEDEAO-CILSS (millions USD), (FA, 2022)

49… **Figure 37 :** Financements du FA mobilisés entre mars 2019 et juin 2022 par pays de la région CEDEAO-CILSS

49… **Figure 38 :** Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par thématique dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

50… **Figure 39 :** Financements climatiques provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

50… **Figure 40 :** Financements des bailleurs bilatéraux par pays entre mars 2019 et juin 2022

51… **Figure 41 :** Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

51… **Figure 42 :** Répartition de financements des bailleurs bilatéraux par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

51… **Figure 43 :** Financements des bailleurs multilatéraux pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

52… **Figure 44 :** Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

52… **Figure 45 :** Financements de l'atténuation provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

53… **Figure 46 :** Répartition des financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

53… **Figure 47 :** Répartition des financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux par secteur dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

54… **Figure 48 :** Financements de l'adaptation provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

55… **Figure 49 :** Répartition des financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

55… **Figure 50 :** Répartition des financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux par secteur dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

56… **Figure 51 :** Répartition des financements climatiques nationaux par thématique d'intervention (mars 2019-juin 2022

57… **Figure 52 :** Répartition des financements climatiques nationaux par pays (mars 2019-juin 2022

58… **Figure 53 :** Répartition de financements par source dans la région CEDEAO-CILSS sur la période 2003-juin 2022 (compilation des données de la première et deuxième éditions)

58… **Figure 54 :** Répartition de financements par thématique dans la région CEDEAO-CILSS sur la période 2003-juin 2022

59… **Figure 55 :** Financements internationaux et nationaux approuvés pour la région CEDEAO-CILSS (2003-juin 2022)

Liste des tableaux

19… **Tableau 1** Liste des dix pays les plus vulnérables au monde selon l'indice ND-GAIN

23… **Tableau 2 :** Répartition des financements climatiques selon les différentes sources de financement (période : mars 2019 – Juin 2022)

38… **Tableau 3 :** Entités à accès direct du FVC en Afrique (Source : site web du FVC consulté en juin 2022)

47… **Tableau 4 :** Entités à accès direct du FA en Afrique (Données AF 2022)

59… **Tableau 5 :** Comparaison entre les financements climatiques internationaux mobilisés entre mars 2019 – Juin 2022 et les besoins exprimés dans les CDN des pays de la région CEDEAO-CILSS

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

LISTE DES ACRONYMES

ABD	Agence Belge de Développement
ACCF	Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique (BAfD)
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ADA	Agence de Développement Agricole
AFC	Africa Finance Corporation
AFD	Agence Française de Développement
AMCC	Alliance Mondiale contre le Changement Cimatique
ASAP	Programme d'adaptation pour les petits exploitants agricoles
AWB	Attijari Wafa Bank
BAGRI	Banque Agricole du Niger
BAfD	Banque Africaine de Développement
BAsD	Banque Asiatique de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BEIS	Département de l'énergie et du changement climatique
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque Mondiale
BMD	Banque Multilatérale de Développement
BMZ	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
CBFF	Fonds forestier pour le bassin du Congo (accueilli par la BAfD)
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFU	Climate Finance Update
CIF	Climate Investment Fund (implemented by the WB, the ADB, the AfDB, the EBRD and the IDB)
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
COP	Conférence des Parties
CPI	Climate Policy Initiative
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CTF	Fonds pour les technologies propres (mis en œuvre par la BM, la BAsD, la BAfD, la BERD et la BID)
GEEREF	Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (accueilli par la BEI)
GEF	Global Environment Facility
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GIZ	Coopération technique allemande
HBS	Fondation Heinrich Böll
ICF	Fonds international pour le climat (RU)
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
IKI	Initiative internationale pour le climat (Allemagne)
JBIC	Banque japonaise de coopération internationale
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KfW	Banque allemande de Développement
LDCF	Least Developed Countries Fund
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au développement
MAE	Ministère des affaires étrangères
MAEC	Ministère des affaires étrangères et du commerce
MASEN	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MIE	Multilateral Implementing Entity
MIES	Mission interministérielle de l'effet de serre
MOC	Mise en œuvre conjointe (appliquée au titre du Protocole de Kyoto)
MoE	Ministry of Environment (formerly, Ministry of Natural Resources - MINIRENA)
MOFEC	Ministry of Finance and Economic Cooperation
MWE	Ministry of Water and Environment
NAMA facility	Facilité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (RU et Allemagne)
NEMA	National Environment Management Authority
NEMC	National Environment Management Council
NICFI	Initiative internationale sur la forêt et le climat (Norvège)
NIE	National Implementing Entity
NMFA	Ministère norvégien des affaires étrangères
NORAD	Agence norvégienne de développement et de coopération
ODI	Overseas Development Institute
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
DBSA	Development Bank of Southern Africa
DEFRA	Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
DRFN	Desert Research Foundation of Namibia
EGH	ECOBANK Ghana Limited
EIF	Environmental Investment Fund
EMA	Environmental Management Agency
E.U.	Etats-Unis
Ex-Im	Banque américaine d'export-import
FA	Fonds d'Adaptation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour la réduction des émissions de Carbone Forestier
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIC	Fonds d'investissement climatique (mis en œuvre par la BM, la BAsD, la BAfD, la BERD et la BID)
FIP	Programme d'Investissement pour la Forêt (mis en œuvre par BM, la BAsD, la BAfD, la BERD et la BID)
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FMO	Entrepreneurial Development Bank
FNEC	Fonds National pour l'Environnement et le Climat
FPMA	Fonds pour les Pays les Moins Avancés (accueilli par le FEM)
FSCC	Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (hébergé par le FEM)
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GCCA	Global Climate Change Alliance
GCCI	Initiative mondiale sur le changement climatique (USA)
GCPF	Global Climate Partnership Fund (Allemagne, Royaume-Uni et Danemark)
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts
OPIC	Office pour les investissements privés d'outre-mer
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PF	Point Focal
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Partenariat pour le développement des marchés du carbone
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RCE	Réductions certifiées des émissions
RBT	Rapport Biennal de Transparence
REDD	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REM	REDD premiers Movers (Allemagne et Royaume-Uni)
RIE	Regional Implementing Entity
SANBI	South African National Biodiversity Institute
SCF	Fonds stratégique pour le climat (mis en oeuvre par la BM, la BAsD, la BAfD, la BERD et la BID)
SREP	Programme de développement accéléré des énergies renouvelables pour les pays à revenu faible (mis en œuvre par la BM, la BAsD, la BAfD, la BERD et la BID)
UE	Union Européenne
UNEP	United Nations Environment Programme
USAID	Agence américaine pour le développement international
ND-GAIN	Notre Dame Global Adaptation Initiative
WAICSA	West African Initiative for Climate Smart Agriculture
WB	World Bank
WIM	Warsaw International Mechanism for Loss and Damage associated with Climate Change Impacts
WMO	World Meteorological Organization

01 CONTEXTE GÉNÉRAL

Le financement climatique désigne les ressources financières mobilisées pour financer des actions dans l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques (Watson et Schalatek, 2019 (b)). Dans le contexte des négociations internationales sur le climat, le concept se réfère aux flux financiers des pays développés vers les pays en développement pour les actions climatiques et qui devraient être nouveaux et additionnels aux flux d'aide existants (Carvalho A. P. and Terpstra P., 2015).

L'architecture du financement climatique mondial est complexe et en évolution constante. Les fonds sont acheminés via des canaux multilatéraux (à l'intérieur et à l'extérieur des mécanismes de financement de la CCNUCC et de l'Accord de Paris), et de plus en plus via des canaux bilatéraux, ainsi que par des fonds climatiques régionaux et nationaux (Figure 1).

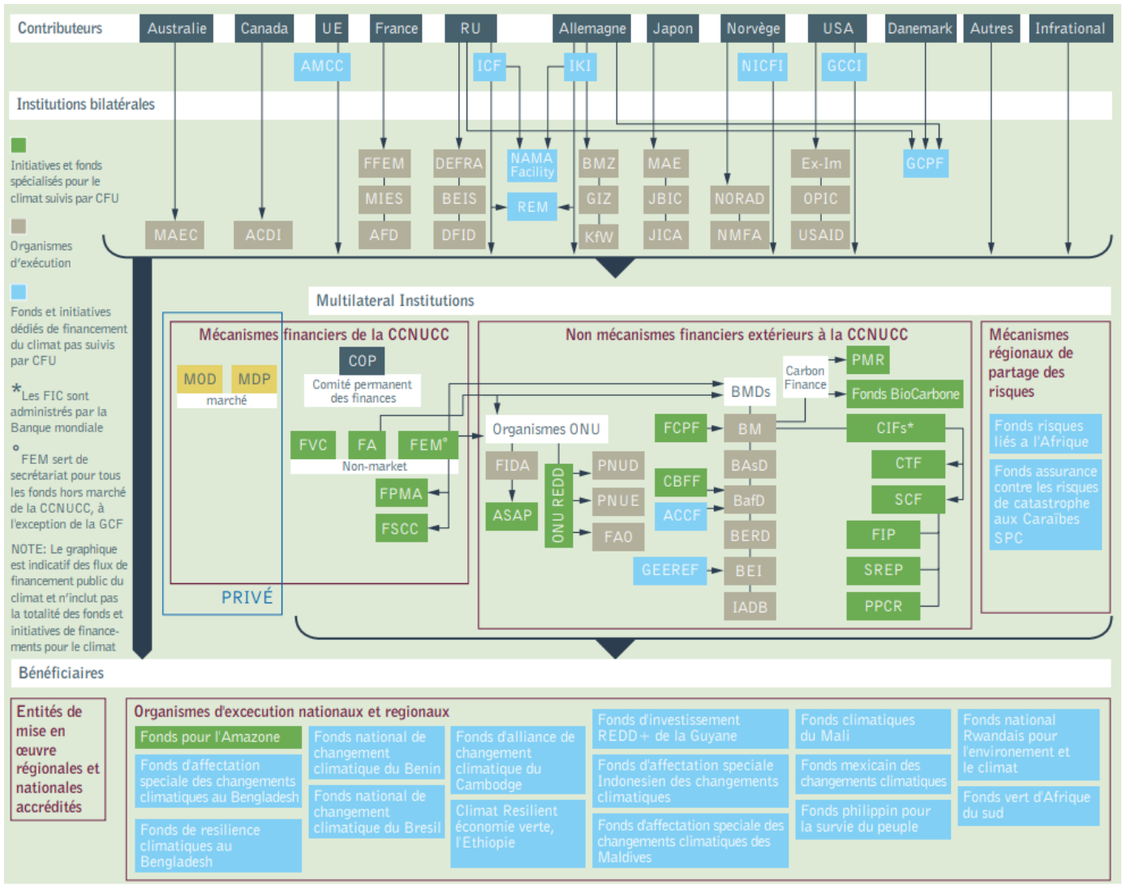

Figure 1 : Architecture du financement climatique mondial (Source : CFU, 2019)

Les financements se font sous diverses formes : subventions, prêts concessionnels, garanties et prise de participation. Le suivi des flux est difficile, faute d'une définition acceptée de ce que recouvre le « financement climat » ou de règles comptables uniformes, dans un contexte marqué par une grande diversité de mécanismes financiers (Watson et Schalatek, 2019 (b)).

Les flux financiers climat au niveau global ne cessent d'augmenter, atteignant 632 milliards de dollars E.U. pour la période 2019-2020, mais avec un taux de croissance timide (10% seulement entre 2017/2018 et 2019/2020). Bien qu'il soit attendu que cet accroissement se maintienne au cours des prochaines années, ces flux sont, de très loin, en deçà des ressources nécessaires pour réaliser la transition globale vers un développement sobre en carbone et résilient au climat. Par ailleurs, la plus grande partie de ces ressources est allouée à l'atténuation (571 milliards), avec seulement 46 milliards pour l'adaptation et 15,8 milliards pour les bénéfices croisés. La majorité du financement de l'atténuation est allée aux systèmes énergétiques, ce qui comprend les investissements dans la production de combustibles renouvelables, les actifs de production d'électricité et de chaleur renouvelables, les réseaux de transmission et de distribution, ainsi que le soutien aux politiques et au budget national et le renforcement des capacités. Les acteurs privés ont fourni la majorité du financement de l'atténuation (54 %), notamment en ce qui concerne la part du financement des énergies renouvelables, ce qui indique la maturité de ce marché. Par ailleurs, la quasi-totalité des financements d'adaptation recensés dans le paysage a été financée par des acteurs publics (98 %), et a principalement été affectée à des projets relatifs à l'eau et à d'autres projets intersectoriels.

Les trois quarts des investissements climatiques suivis en 2019/2020 (479 milliards de dollars) ont afflué au niveau national. Plus de la moitié (58 %) des projets climatiques financés au niveau national provenaient de sources privées. En notant que L'Europe de l'Ouest, les États-Unis et le Canada, ainsi que l'Asie de l'Est et le Pacifique ont été les principaux bénéficiaires des flux nationaux, qui ont représenté 76 % des flux mondiaux. Enfin, l'Afrique sub-saharienne n'a reçu que 17 milliards de dollars E.U. de financement internationaux contre 2 milliards de dollars E.U. mobilisés de sources nationales (CPI, 2021).

Les financements climat multilatéraux (BMDs[1] et Fonds multilatéraux) sont estimés à 28,5 milliards $ E.U. en 2020 et l'Afrique en est la première région bénéficiaire, avec 8,4 milliards de dollars E.U[2], dont la région de la CEDEAO-CILSS représente 15,7%. (OECD, 2020), (Figure 2).

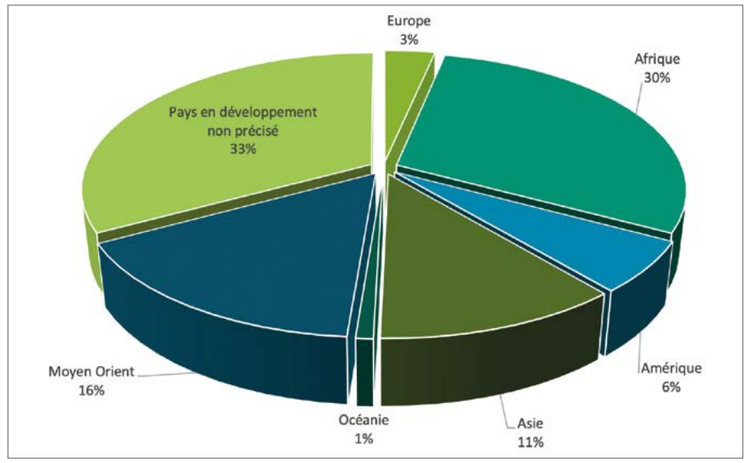

Figure 2 : Répartition régionale du financement climatique multilatéral (milliards $ E.U.) provenant des pays développés (Données OCDE, 2020)

[1] Banques Multilatérales de Développement / [2] https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MULTISYSTEM#

02 INTRODUCTION

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en septembre 2015 « Le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 » *(The 2030 Agenda for Sustainable Development),* bâti sur la vision d'un « monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, où chacun puisse s'épanouir ». Dans son paragraphe 14, ce Programme considère les changements climatiques comme un des plus grands défis de notre temps et une entrave unique et transversale à cette vision, compromettant la capacité de tous les pays à réaliser le développement durable (Nations Unies, 2015). Les risques liés au climat associés à la variabilité et aux changements climatiques ont exacerbé l'insécurité alimentaire dans de nombreux endroits, en particulier en Afrique du fait de l'impact de la sécheresse, accentuant le risque global de maladie ou de décès liés au climat (WMO, 2019). Une action urgente pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts est ainsi l'un des principaux objectifs de ce Programme 2030 et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le principal forum intergouvernemental permettant de négocier le contenu de cette action.

L'Afrique est la région du monde qui contribue le moins aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), mais elle est la plus vulnérable aux impacts des changements climatiques (Watson et Schalatek, 2019 (a)). La part de l'Afrique (hors Afrique du Sud) dans les émissions mondiales cumulées de CO_2 entre 1751 et 2020 est inférieure à 0,5% (Figure 3). Tous les pays de la zone CEDEAO-CILSS ont une empreinte carbone moyenne inférieure à 1 tonne par habitant et par an. Des pays comme le Tchad et le Niger ont une empreinte respectivement de 0,06 et 0,07 tonne par an, soit plus de 200 fois moins que les États-Unis, l'Australie et le Canada.

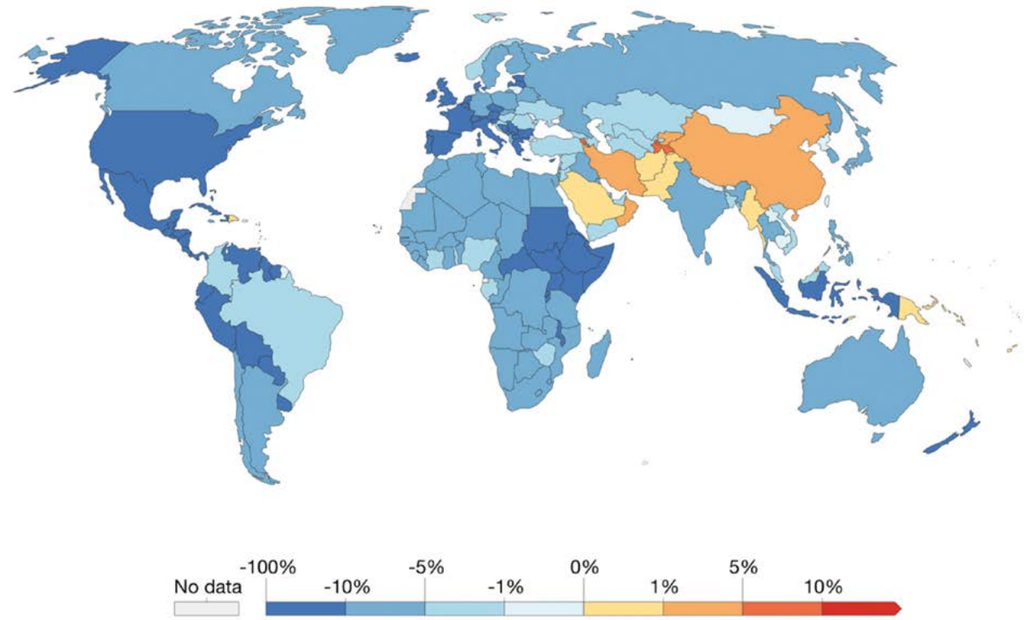

Figure 3 : Répartition des émissions cumulées mondiales de CO_2 entre 1751 et 2020

Selon le Rapport 1,5°C du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), les projections de réduction des disponibilités alimentaires sont plus marquées à 2°C qu'à 1,5°C de réchauffement planétaire dans le Sahel, avec une plus grande exposition aux risques multiples et complexes liés aux changements climatiques et à la pauvreté (IPCC, 2018). Une augmentation de la température moyenne globale à la surface de 3°C, par rapport à la période préindustrielle, augmente encore de façon plus conséquente le risque de réduction de la production agricole en Afrique et la persistance de stress thermique entraînant de fortes augmentations de la morbidité et de la mortalité humaines (Hoegh-Guldberg et al., 2019).

02 INTRODUCTION

En Afrique de l'Ouest, l'augmentation de la température est 1,5 fois supérieure au niveau mondial et les principaux aléas climatiques sont les sécheresses récurrentes, une grande variabilité de la pluviométrie et des saisons, des inondations de plus en plus fréquentes, l'érosion côtière, entre autres (Kairé et al., 2015). Dans la région, les tendances climatiques observées au cours de la période 1970-2010 montrent que : (I) les températures globales ont augmenté, les sécheresses ont été récurrentes et sévères ; (II) les précipitations ont généralement augmenté ; et (III) les inondations se sont produites plus fréquemment et avec plus d'intensité (UNEP, 2011). Selon la Banque Mondiale, 50% de la population de la région tire ses revenus de secteurs (principalement l'agriculture, l'élevage et la pêche) dont la contribution totale au PIB est de 28% dans les pays du CILSS et de 32% dans l'ensemble de la région (WB, 2009). Tout cela se traduit par une grande vulnérabilité des pays de la région, comme le montre l'indice de vulnérabilité ND-GAIN[3] (Figure 4). Les pays de la zone CEDEAO-CILSS affichent des niveaux de vulnérabilité parmi les plus élevés au monde.

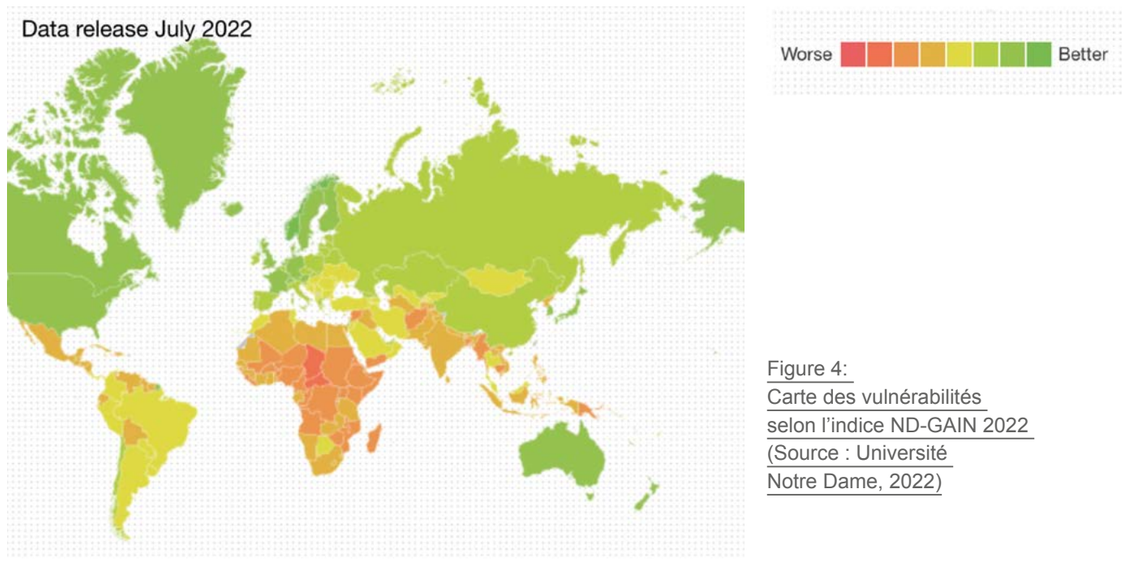

Figure 4:
Carte des vulnérabilités
selon l'indice ND-GAIN 2022
(Source : Université
Notre Dame, 2022)

[3] *Le score d'un pays par rapport à l'indice ND-GAIN pays est composé d'un score pour la vulnérabilité et d'un score pour le niveau de préparation. La vulnérabilité mesure l'exposition d'un pays, sa sensibilité et sa capacité à s'adapter à l'impact négatif des changements climatiques. ND-GAIN mesure la vulnérabilité générale en tenant compte de la vulnérabilité dans six secteurs vitaux que sont : alimentation, eau, santé, services écosystémiques, habitat humain et infrastructures (University of Notre Dame, 2019).*

Parmi les dix pays les plus vulnérables au monde, quatre se trouvent dans la zone CEDEAO-CILSS (Tableau 1).

Tableau 1 :
Liste des dix pays les plus
vulnérables au monde
selon l'indice ND-GAIN

CLASSEMENT	PAYS	SCORE ND-GAIN
173	Libéria	33,8
174	Zimbabwe	33,1
175	Afghnistan	33,0
176	Niger	32,9
177	Soudan	32,3
178	République Démocratique du Congo	31,1
178	Erythrée	31,1
180	Guinée-Bissau	30,6
181	Centre Afrique	27,1
182	Chad	26,7

Selon le GIEC, la limitation du réchauffement à 1,5 °C plutôt qu'à 2 °C permettrait de limiter la réduction du rendement des cultures de maïs, de riz et de blé et, potentiellement, des autres cultures céréalières, notamment en Afrique subsaharienne. Toutefois, cela nécessiterait des « transitions rapides et de grande envergure » dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme (IPCC, 2018), d'où les besoins importants en financements exprimés par les pays en développement pour financer les coûts d'une telle transition. C'est notamment le cas des pays de la zone CEDEAO-CILSS qui attendent des partenaires au développement la plus grande partie des ressources nécessaires à la mise en œuvre des engagements pris à travers leurs CDNs.

Le financement climatique reste donc un élément incontournable pour la réalisation d'un développement résilient aux changements climatiques et sobre en carbone (Watson et Schalatek, 2019 (b)). C'est pourquoi l'Accord de Paris, entré en vigueur le 4 novembre 2016, réunit toutes les pays parties autour d'un engagement ambitieux en faveur d'un changement de paradigme vers des modèles de développement plus sobres en carbone et résilients au climat. Il vise entre autres à rendre les flux financiers plus compatibles avec cette transition vers des modèles de développement sobres en carbone et résilients au climat (Article 2.1(c) de l'Accord). La Décision adoptant l'Accord de Paris souligne l'ambition de mobiliser 100 milliards de dollars E.U. à partir de 2020 pour le climat en faveur des pays en développement, jusqu'en 2025. Un nouvel objectif quantitatif collectif sera défini avant 2025.

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

03 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

3.1. Objectifs

L'objectif de cette cartographie est de compiler annuellement la meilleure information disponible sur les flux financiers climat vers la zone CEDEAO-CILSS, de l'analyser et de la rendre disponible pour les acteurs impliqués à des degrés divers dans l'action climatique. Cela s'inscrit dans une volonté de suivi régulier des flux financiers climat à travers la zone CEDEAO-CILSS. Le focus de la première édition de 2019 a été sur les financements multilatéraux. Un effort a été déployé dans le cadre de cette deuxième édition pour prendre en compte les flux bilatéraux, et dans la mesure du possible, les financements de sources nationales.

CE RAPPORT EST DESTINÉ :

- **Aux décideurs, au niveau régional et national, comme une photographie de la région ou du pays en matière de mobilisation de fonds climat. Cela contribuera à l'identification des performances en la matière, mais aussi des faiblesses à corriger à différents niveaux. Cela servira également dans l'évaluation du niveau de mise en œuvre des CDNs, notamment dans leurs options conditionnelles ;**
- **Aux « acteurs de transparence » que sont la société civile, la presse, les organisations communautaires, les organisations de producteurs, etc. Ils auront accès à l'information sur les ressources mobilisées et leur destination.**
- **Aux chercheurs intéressés par la question du financement climat, en leur donnant une perspective régionale (zone CEDEAO-CILSS) sur les besoins et les défis.**

3.2. Sources et Méthodologie

Le suivi des flux financiers est difficile, à cause de la grande diversité des mécanismes, mais surtout de l'absence d'un système harmonisé et global de reporting sur les financements. Ce travail se base pour l'essentiel sur de la collecte de données et de la revue documentaire.

Les principales sources de données utilisées sont :

- Climate Finance Update[4] (CFU) : il s'agit d'une plateforme Web indépendante qui fournit des informations et des données sur les initiatives multilatérales de financement du climat destinées à aider les pays en développement à faire face aux défis des changements climatiques. Il s'agit d'une compilation de données officielles des fonds multilatéraux[5], sur les financements climat annoncés et approuvés. CFU assure le suivi de fonds clés régis par des mécanismes multilatéraux liés aux changements climatiques, dont beaucoup ont des liens avec la Convention CCNUCC. Les données CFU sont cumulatives depuis 2003. Climate Funds Update est administré par la Fondation Heinrich Boell et l'ODI (Overseas Development Institute).

[4] *https://climatefundsupdate.org/*

[5] *Sites des fonds ; rapports officiels aux organisations internationales par les fonds et par les organisations contributives ; et documents tels que communiqués de presse, décisions clés prises lors de Conférences ou de Réunions, informations provenant d'organisations de la société civile.*

Les principales sources de données utilisées sont :

- Le Rapport annuel conjoint sur le financement climatique des banques de développement multilatérales : il s'agit d'un rapport conjoint, préparé chaque année depuis 2011 par un groupe de banques multilatérales de développement (BMDs), composées de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Asiatique de Développement, de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, de la Banque Européenne d'Investissement, du Groupe de la Banque Interaméricaine de Développement, de la Banque Islamique de Développement et du groupe de la Banque Mondiale. Il vise à rendre publics les chiffres du financement climat des BMDs, pour les pays en développement et les pays émergents.
- Les sites internet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat (FVC) et Fonds d'adaptation (FA), qui restent des plateformes également riches proposants une documentation spécifique aux pays en voie de développement en matière de financement de projets climatiques (d'atténuation, d'adaptation ou transversaux).
- Les sites internet des banques de développement multilatérales et bilatérales et de certains fonds multilatéraux et bilatéraux.
- L'administration d'un questionnaire destiné aux points focaux CCNUCC, FEM et FVC des pays de la région CEDEAO-CILSS.

3.3. Phase de collecte et d'analyse des données

Lors de cette phase de collecte des données, une analyse des sources d'information a été réalisée. En effet, l'équipe de travail a pris connaissance des données disponibles, potentielles ou manquantes avant de procéder à la phase de collecte. A cet égard, une base de données Excel a été préparée en collectant les différentes données et informations couvrant la période entre **mars 2019 et juin 2022** des diverses sources multilatérales et bilatérales identifiées. Il s'agit d'une base de données de référence servant pour l'actualisation de la première édition 2019 de la cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS et pour produire des visualisations (graphiques et des diagrammes) servant comme base pour les analyses. Cette base de données est présentée sous forme d'un tableau récapitulatif donnant un aperçu détaillé sur les principales caractéristiques des projets climatiques identifiés et analysés sur l'horizon de cette deuxième édition (2019 – 2022), notamment la thématique, le secteur, la catégorie du projet, le budget global, le financement international, le cofinancement national, et l'instrument financier[6].

[6] *Voir l'Annexe 1, pour plus de détails.*

04

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

CHAPITRE 4

FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

PROGRAMME INTRA-ACP DE L'AMCC+ Une initiative du Groupe des États ACP financée par le Fonds européen de développement de l'Union européenne

4.1. Panorama général des flux climatiques multilatéraux et bilatéraux

Entre le mois de mars 2019 et juin 2022, les flux financiers provenant des fonds multilatéraux et bilatéraux approuvés et alloués aux pays de la région de la CEDEAO-CILSS sont estimés à environ 3 888 millions de dollars E.U, pour 180 projets. Les sources de financement multilatérales représentent à elles seules plus de 86% de ces financements internationaux soit 3 325 millions de dollars E.U (tableau 2).

FINANCEMENT	MONTANT TOTAL (M$)	FINANCEMENT INTERNATIONAL M$	CO-FINANCEMENT M $[7]
Multilatéral	8 667,03	3 325,14	3 193,91
Bilatéral	608,97	562,73	0,00
Total	**9 276,00**	**3 887,87**	**3 193,91**

Tableau 2 : Répartition des financements climatiques selon les différentes sources de financement (période : mars 2019 – Juin 2022)

Sur la période mars 2019-Juin 2022, près de 42% des projets approuvés sont des projets d'adaptation, près de 36% des projets sont liés à des domaines thématiques multiples, et 22% des projets concernent uniquement l'atténuation, où d'un point de vue sectoriel, le secteur de l'agriculture et sécurité alimentaire est le premier à bénéficier des financements multilatéraux et bilatéraux avec une part de 30,4%, suivi par le secteur de l'énergie avec une part de 20,7%, les projets multisectoriels avec une part de 14,4% et le secteur de l'eau avec une part de 14% (Figure 5).

[7] *Répartition du nombre des projets par thématique*

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

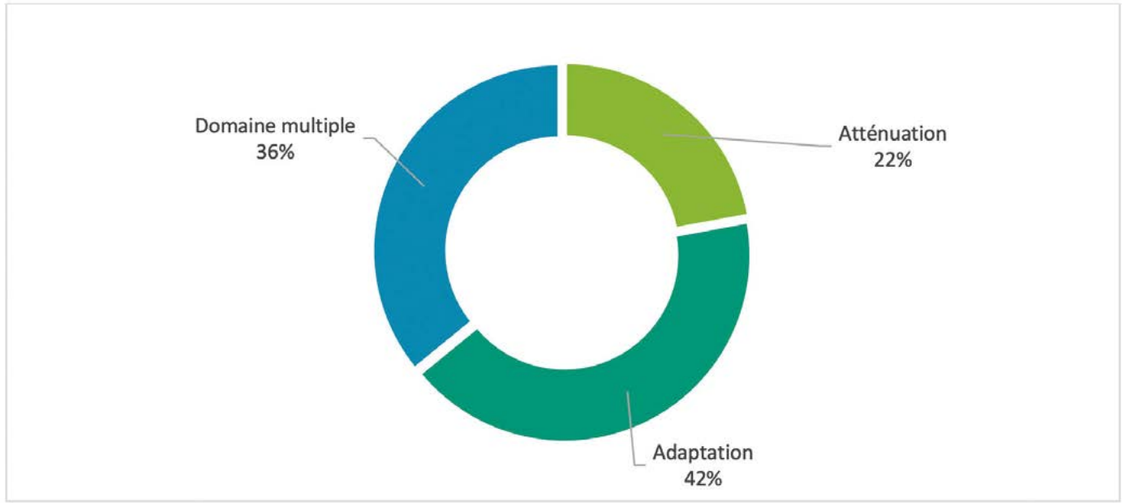

Figure 5 : Répartition de nombre de projets par thématique et des financements par secteurs entre le mois mars 2019 et juin 2022

En effet, 36,4% des flux financiers internationaux approuvés et alloués aux États Membres de la région CEDEAO-CILSS entre mars 2019 et juin 2022 ont servi à financer des actions transversales, 35,8% pour l'adaptation et 27,8% pour l'atténuation (Figure 6).

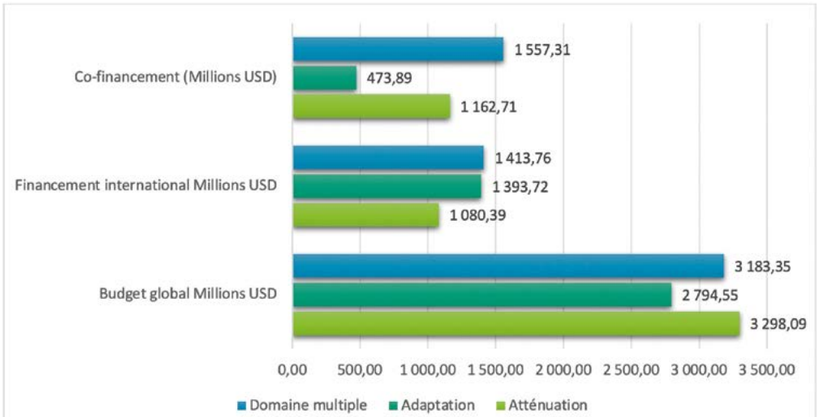

Figure 6: Financements multilatéraux et bilatéraux approuvés par domaine thématique (mars 2019-juin 2022)

En effet, 36,4% des flux financiers internationaux approuvés et alloués aux États Membres de la région CEDEAO-CILSS entre mars 2019 et juin 2022 ont servi à financer des actions transversales, 35,8% pour l'adaptation et 27,8% pour l'atténuation (Figure 6).

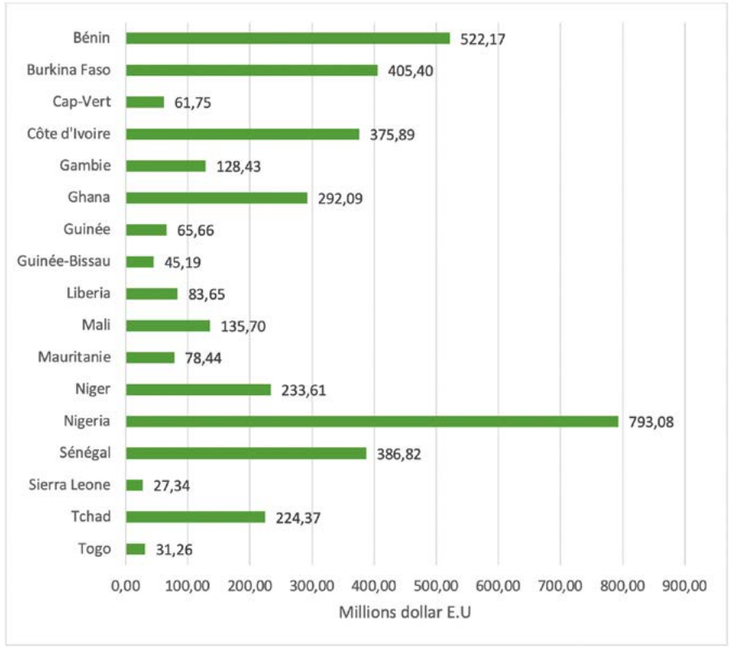

Figure 7 : Pays bénéficiaires des financements multilatéraux et bilatéraux, en millions de dollars E.U. (mars 2019-juin 2022)

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Ces financements proviennent de 24 institutions multilatérales et bilatérales, avec en tête la Banque africaine de développement (BAD) avec un financement de 727 millions de dollars E.U (Figure 8). La liste complète des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux dans la région CEDEAO-CILSS sur la période mars 2019-juin 2022 est présentée en annexes 1 et 2.

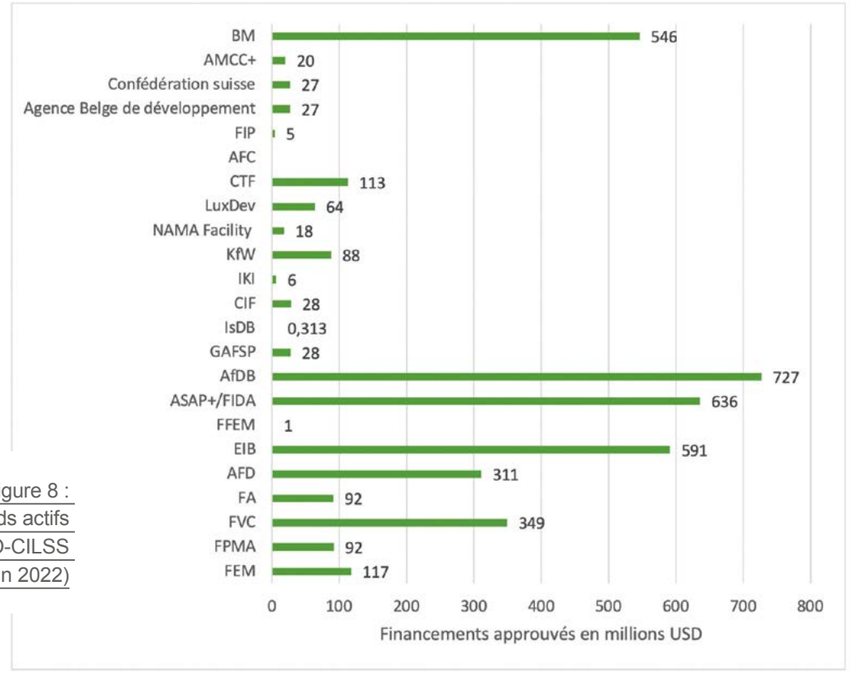

Figure 8 : Bailleurs de fonds actifs dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

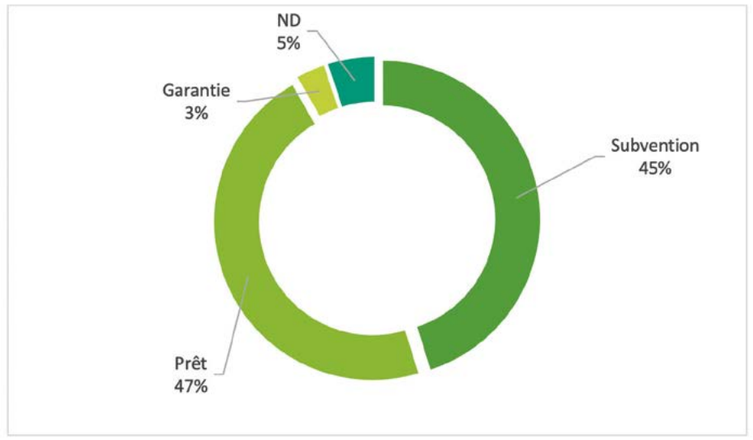

Figure 9 : Répartition des financements par type d'instrument financier (mars 2019-juin 2022)[8]

[8] ND : instruments de financement non définis, notamment dans certaines sources de financement bilatérale

4.2. Les financements multilatéraux

Les financements du Fonds pour l'Environnement Mondial

Le FEM a été créé en 1991, en réponse aux défis environnementaux mondiaux qui ont marqué la décennie précédente. Il a fonctionné dans une phase pilote jusqu'au milieu de l'année 1994, avant d'être restructure lors d'une réunion des participants au FEM à Genève en mars 1994, au cours de laquelle les représentants de 73 Etats ont convenu d'adopter son instrument financier. La structure organisationnelle du FEM comprend une Assemblée qui se réunit tous les quatre ans, un Conseil qui se réunit deux fois par an, un Secrétariat et le Groupe consultatif scientifique et technique. Le principal organe décisionnel de l'organisation est le Conseil du FEM, qui est chargé d'élaborer, d'adopter et d'évaluer ses politiques et programmes opérationnels. Il est composé de 32 membres nommes, chacun représentant un groupe de pays ou «Constituency[9]». Le FEM sert de mécanisme financier pour un certain nombre d'accords environnementaux multilatéraux, la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB), la CCNUCC, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD). Le FEM est un fonds fiduciaire ayant pour vocation de financer les couts additionnels des actions consacrées a la protection de l'environnement mondial, au niveau des initiatives publiques ou privées, dans les pays en développement et en transition.

Il est financé par les pays donateurs, qui s'engagent à verser des fonds tous les quatre ans dans le cadre d'un processus appelé **« reconstitution du FEM ».** Depuis sa création en 1991, le Fonds fiduciaire du FEM (GEF Trust Fund) a été reconstituée à hauteur de 2,75 milliards de dollars (FEM-1) ; 3 milliards de dollars (FEM-2) ; 3,13 milliards de dollars (FEM-3) ; 3,13 milliards de dollars (FEM-4) ; 4,34 milliards de dollars (FEM-5), 4,43 milliards US$ d'engagement pour le FEM-6 ; 4,1 milliards US$ d'engagement pour le FEM-7. En novembre 2018, plus de 1000 projets avaient été approuvés pour le domaine changement climatique, pour un montant cumule de 3,6 milliards US$.

Le FEM-7 couvre les opérations et les activités du FEM pour la période allant de 2019 à 2022, avec une programmation organisée autour de 5 domaines d'intervention, chacun d'entre eux étant aligne sur les conventions et les accords multilatéraux sur l'environnementaux (AME) pour lesquels le FEM agit en tant que mécanisme financier : Biodiversité, Changement climatique, Eaux internationales, Dégradation des terres, Produits chimiques et déchets. L'allocation pour le domaine focal changement climatique est de 511 millions de dollars, en baisse par rapport aux reconstitutions précédentes du fait essentiellement des ressources drainées par le GCF comme principal instrument financier de la CCNUCC.

L'allocation de ces ressources aux pays se fait selon le système d'allocation transparente des ressources (STAR) qui détermine le montant minimal des ressources du FEM auxquelles un pays donné peut avoir accès au cours d'une période de reconstitution. Le STAR est un système d'allocation des ressources aux pays de manière transparente et cohérente, basé sur les priorités environnementales mondiales et sur les capacités, les politiques et les pratiques nationales pertinentes pour une mise en œuvre réussie des projets du FEM.

Le financement du FEM est acheminé vers les pays bénéficiaires par l'intermédiaire de dix-huit entités accréditées[10].

[9] Groupe de pays comprenant à la fois des donateurs et des bénéficiaires / [10]https://www.thegef.org/partners/gef-agencies

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Avant l'année 2019, le portefeuille de projets-pays du FEM dans la zone CEDEAO-CILSS était constitué de 72 projets-pays, avec un cumul de près de 167 millions de dollars E.U., dont 74 millions de dollars E.U. décaissés. Ces projets ont été acheminés par l'intermédiaire de 9 agences du FEM : la FAO, la BAD, le PNUE, la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNIDO, le FIDA, la BOAD et l'UICN.

Le FEM administre également deux fonds spéciaux axés sur le financement d'activités d'adaptation au changement climatique et de transfert de technologies, le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC ou Fonds spécial) et le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA). Les politiques opérationnelles, les procédures et la structure de gouvernance du FEM s'appliquent à ces fonds, à moins que la Conférence des Parties et le Conseil du FPMA/Fonds spécial (principal organe directeur) n'en décident autrement. Les Entités d'exécution du FEM en sont la branche opérationnelle.

Le Fonds spécial a été créé en 2001 sous l'égide de la CCNUCC pour financer des activités, programmes et mesures liés aux changements climatiques et venant accompagner ceux financés au moyen de ressources allouées dans le domaine d'intervention « changements climatiques » du FEM et de fonds bilatéraux et multilatéraux.

Le Fonds spécial compte en principe 4 guichets de financement différents : Adaptation ; Transfert de technologies ; Énergie, transport, industries, agriculture et gestion des déchets ; et Diversification économique pour les pays tributaires des combustibles fossiles. Mais à ce jour, le Fonds spécial n'a financé que des projets et programmes d'adaptation et de transfert de technologies qui : (i) sont impulsés par les pays, d'un bon rapport coût-efficacité et s'intègrent dans les stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté ; et (ii) prennent en compte les communications nationales ou PANA et d'autres études pertinentes et informations fournies par la Partie. A ce jour, le FSCC a financé des projets pays dans la région de l'Afrique Sub-saharienne à hauteur de 34 millions de dollars E.U (volume cumulé).

Le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA, ou LDCF pour son sigle en anglais) a été établi en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à la septième session de la Conférence des Parties tenue à Marrakech et est géré par le FEM. Le FPMA prend en compte les besoins spéciaux des 49 PMA qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. En priorité, il soutient la préparation et la mise en oeuvre des Programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA), des stratégies impulsées par les pays qui recensent les besoins immédiats des PMA en matière d'adaptation au changement climatique à partir de 2001.

Tout PMA qui est partie à la CCNUCC et a établi un PANA est admis à bénéficier de financements pour des projets au titre du Fonds pour les PMA. Les pays visés à l'annexe II de la CCNUCC fournissent des financements au profit du Fonds pour les PMA, de même que quelques pays visés à l'annexe I et tout pays non visé à l'annexe I qui le souhaite.

Le volume cumulé jusqu'à juin 2022 des financements pays du FPMA dans la région de l'Afrique Sub-Saharienne s'élève à près de 884 millions de dollars E.U.

Par ailleurs, entre mars 2019 et juin 2022, la période couverte par cette deuxième édition, les financements globaux du FEM approuvés et alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS sont estimés à environ 209 millions de dollars E.U, pour 46 projets. La grande part (45%) a été mobilisée pour financer les projets de l'adaptation, plus de 40% de ces ressources ont servi à financer des actions de domaine multiple, et environ 15% pour l'atténuation (Figure 10).

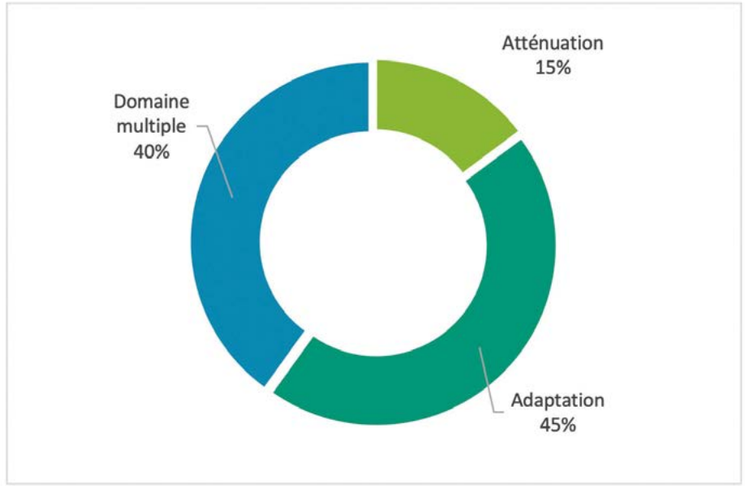

Figure 10 : Répartition de financements du FEM par thématique entre le mois de mars 2019 et juin 2022

D'après la Figure 11, le secteur de l'Agriculture, Foresterie et d'autres Affectations des Terres (AFAT) a été le premier à bénéficier du financement du FEM (plus de 60 millions de dollars E.U). Les projets multi-secteurs sont classés en deuxième position avec une part de financement de 14%.

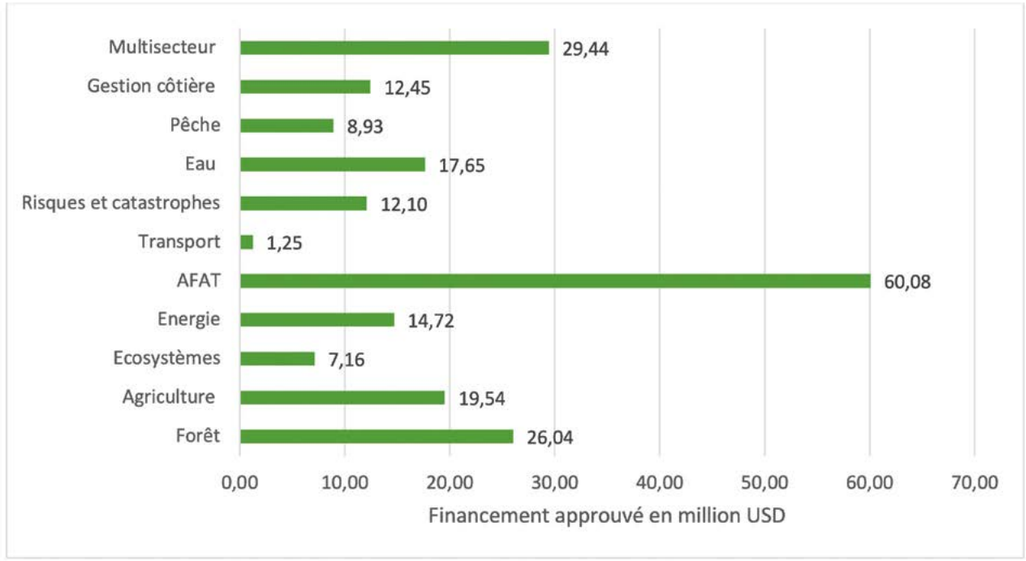

Figure 11 : Réparation de financements du FEM par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

[11] Les projets régionaux et les projets globaux couvrent, en plus des pays de la zone, plusieurs autres pays de la Région Afrique ou du Monde. Cela rend difficile leur analyse avec une perspective nationale / [12] Annexe II : Pays de l'OCDE et de l'Union européenne (2010) / [13] Annexe I : Pays industrialisés visés par la Convention / [14] Pays non visés par l'annexe I : Pays en développement visés par la Convention

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Les premiers pays bénéficiaires dans la région est la Guinée, suivi du Burkina Faso et Bénin. Le Côte d'Ivoire reçu le moins de financements (Figure 12).

Figure 12 : Réparation de financements du FEM par pays entre le mois de mars 2019 et juin 2022

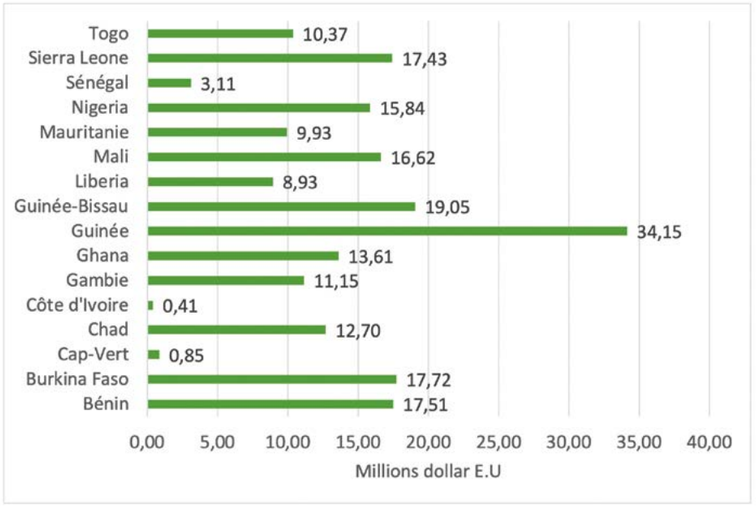

FINANCEMENT MULTI-PAYS DU FEM AU NIVEAU RÉGIONAL[15]

Au total, les fonds globaux du FEM ont engagé 130,6 millions de dollars E.U dans le financement climatique des projets multi-pays (9 projets) entre mars 2019 et juin 2022, dont 68 millions de dollars E.U (52%) de ce total est alloué pour le financement des projets multi-pays de multi-secteur, 53 millions de dollars E.U (41%) pour le financement de l'atténuation et 9 millions de dollars E.U à l'adaptation. Le cofinancement climatique total net engagé sur cette période s'élevait à 800 millions de dollars E.U (Figure 13).

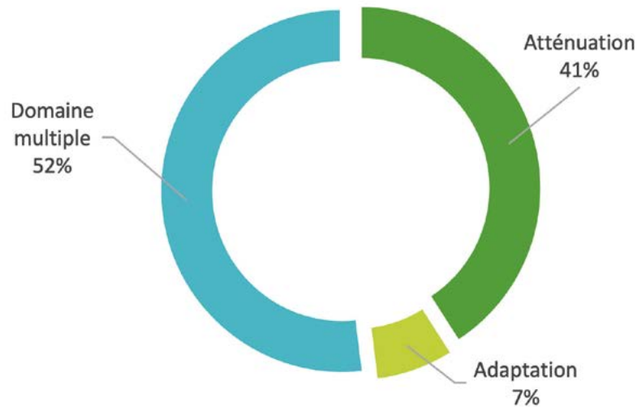

Figure 13 : Répartition des financements du FEM par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

[15] Il importe d'indiquer qu'il est encore difficile de préciser les financements alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS, ce qui ne permet pas d'additionner le montant de ces financements au montant global des financements du FEM pour ladite région.

La Figure 14 montre que le secteur de l'énergie est le premier bénéficiaire du financement de projets multi-pays du FEM (53 millions de dollars E.U), représentant 41% du total de ces ressources.

Figure 14 : Répartition des financements du FEM par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

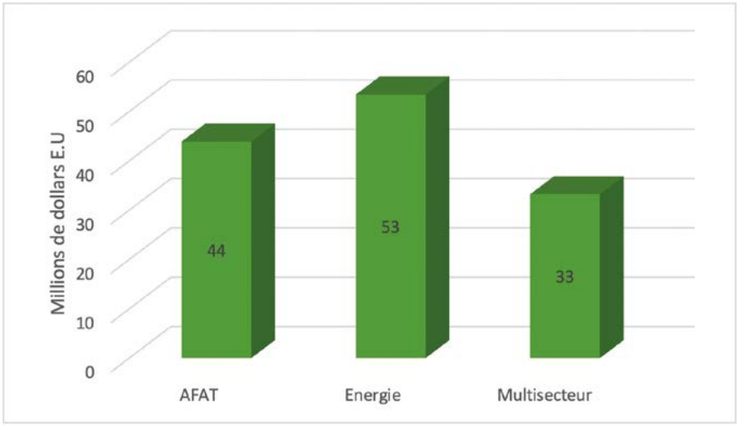

Financements des Banques Multilatérales de Développement

En 2020, les BMDs[16] se sont engagées à contribuer à hauteur de 66 045 millions de dollars E.U[17] dans la lutte contre le changement climatique. Près de 76% de ces ressources sont destinées à l'atténuation soit 49 945 millions de dollars E.U et environ 24% à l'adaptation. Le cofinancement climatique total net engagé en 2020 aux côtés des ressources des BMD s'élevait à 85 084 millions de dollars E.U. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est le premier contributeur avec une part de 42% (Figure 15).

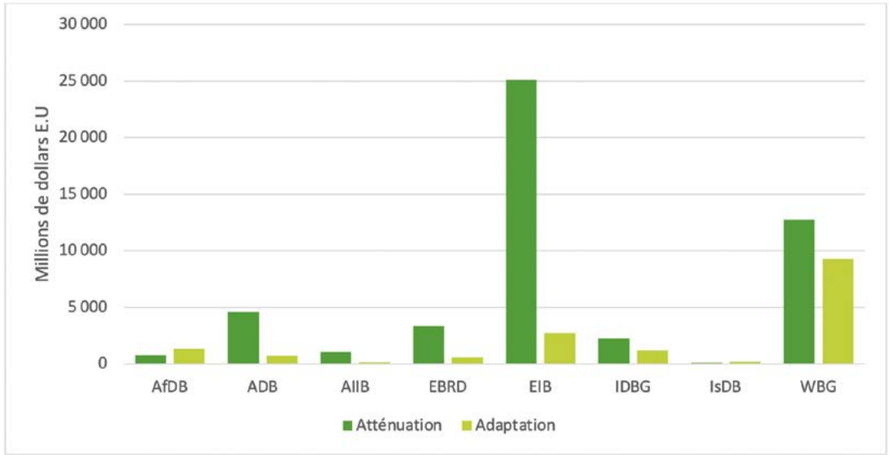

Figure 15 : Financements climatiques provenant des BMDs au niveau global (millions $) en 2020 (MDBs, 2020)[18]

[15] Banque Africaine de Développement (AfDB), Banque Asiatique de Développement (ADB), Banque asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (AIIB), Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (EBRD), Banque Européenne d'Investissement (EIB), Groupe de la Banque Interaméricaine de Développement (IDBG), Banque Islamique de Développement (IsDB) et Groupe de la Banque Mondiale (WBG)

[16] MDB Climate Finance 2020_BM / [17] MDB Climate Finance 2020_BM

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Les sources de financement climatique des BMD sont réparties entre les propres comptes des BMD et les ressources externes canalisées et gérées par les BMD. Les ressources externes sont constituées des fonds fiduciaires tels que ceux financés par des agences bilatérales et des fonds dédiés au financement de la lutte contre les changements climatiques tels que les Fonds d'Investissement pour le Climat (FIC), le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et les Fonds liés au climat au titre du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les Fonds Mixtes de l'Union Européenne (UE) et autres (MDBs, 2020).

Le montant total des financements climat des BMDs pour l'année 2020, provenant de fonds propres, s'élève à 63 112 millions de dollars E.U., avec 2 932 millions de dollars E.U. provenant de ressources extérieures et acheminés par l'intermédiaire des BMDs. Près de 76% de ces financements sont sous formes de prêts et seulement 5% sous forme de subvention (MDBs, 2020).

L'Afrique sub-saharienne est le deuxième bénéficiaire avec 9,06 milliards de dollars E.U., soit 14% de l'ensemble des financements accordés en 2020 (Figure 16 et Figure 17). Près de 48% (soit 4,34 milliards de dollars E.U.) de ces financements sont dédiés à l'atténuation et 52% (soit $4,72 milliards) à l'adaptation (MDBs , 2020). Ces montants n'incluent pas les co-financements provenant d'autres institutions, publiques ou privées, et estimés à 85 084 millions de dollars E.U. pour l'année 2020. Cela se justifie largement au vu de la situation de la région en termes de vulnérabilité et de contribution aux émissions de GES.

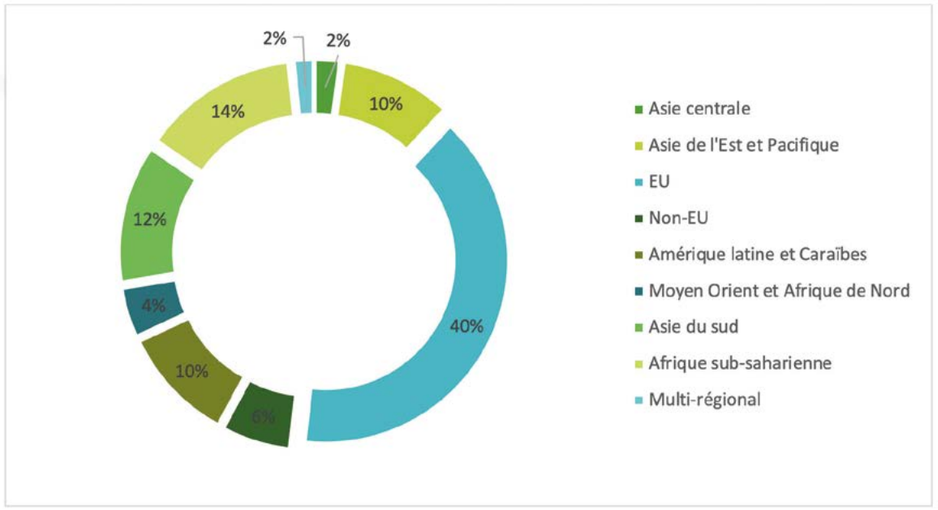

Figure 16 : Financements des BMD par région (%) en 2020 (données : MDBs, 2020)

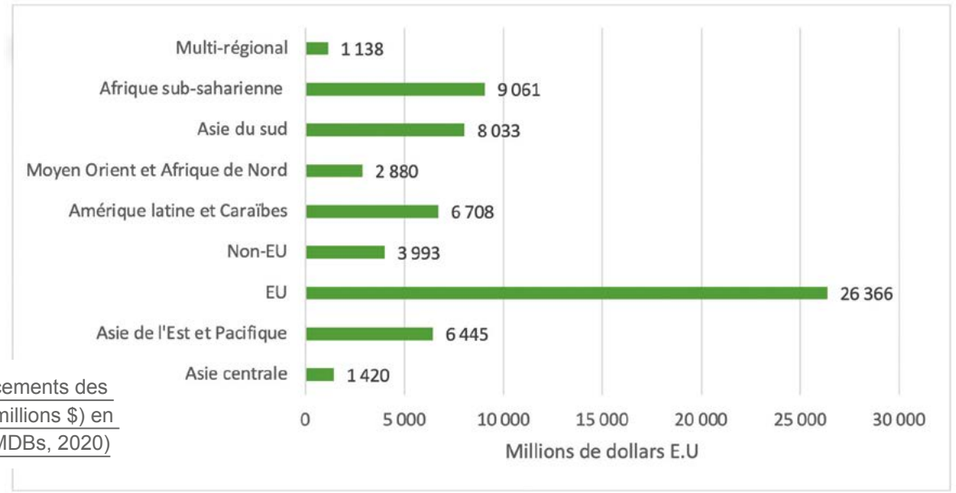

Figure 17 : Financements des BMD par région (millions $) en 2020 (données : MDBs, 2020)

Les pays de la zone CEDEAO-CILSS ont bénéficié d'engagements à hauteur de 2 751 millions de dollars E.U. en 2020, soit environ 4% de tous les financements provenant des BMDs et 30,4% des financements qui sont allés vers l'Afrique sub-saharienne.

Sur la période 2015-2020, les premiers pays bénéficiaires sont le Nigéria, la Côte d'Ivoire, et le Sénégal. Pour l'année 2020, ce sont les mêmes trois pays qui sont encore en tête, le Nigéria à lui seul représentant 40% du financement total alloué à la région CEDEAO-CILSS cette année-là (Figure 18).

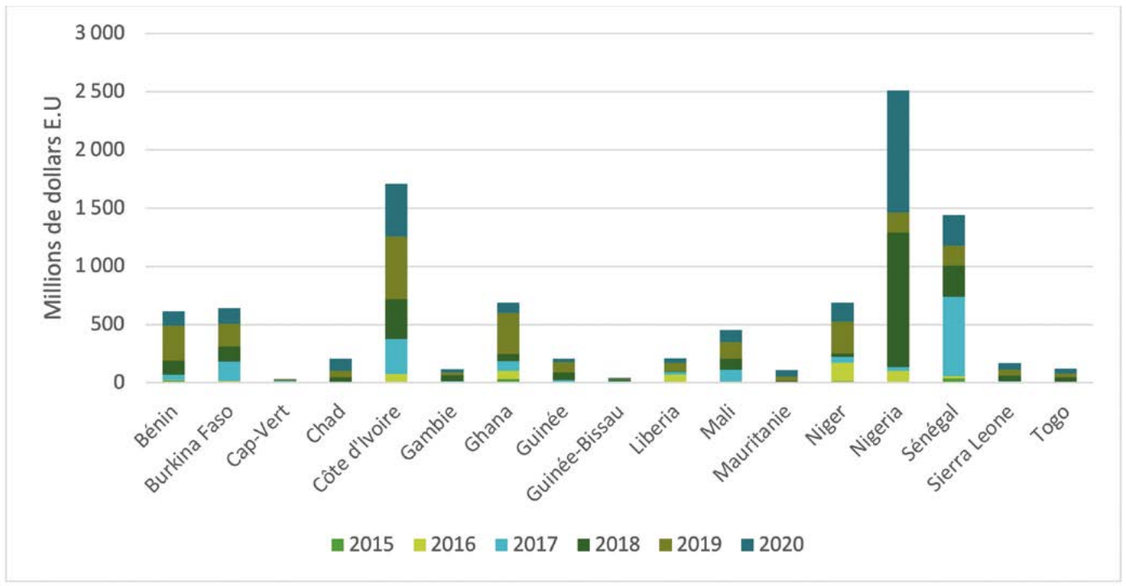

Figure 18 : Financements BMDs pour le climat vers l'Afrique de l'Ouest entre 2015 et 2020 (données MDBs, 2020)

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Sur la période mars 2019 à juin 2022, les financements des BMD approuvés et alloués aux pays de la zone CEDEAO-CILSS sont estimés à environ 2 501 millions de dollars E.U (Figure 19) répartis sur 63 projets (atténuation, adaptation et domaine multiple). Environ 47% de ces ressources sont destinées pour financer les projets de domaines multiples soit 1 169 millions de dollars E.U et environ 34% à l'adaptation (Figure 20)[19].

La Figure 21 représente le financement des BMD par secteur, avec 37% en faveur de l'agriculture et sécurité alimentaire, suivi de 20% dans le multi-secteur et 18% dans l'eau.

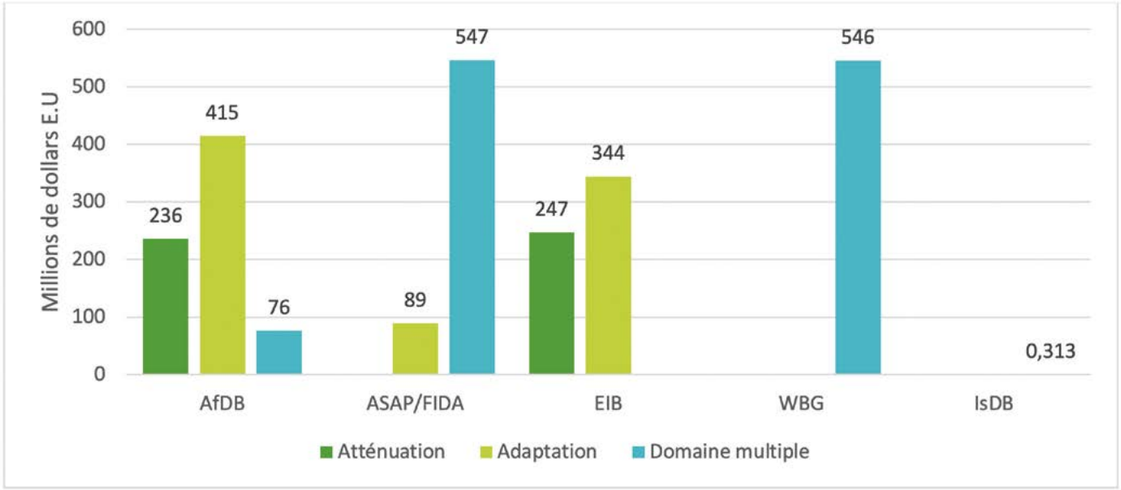

Figure 19 : Répartition des financements des BMD (million $) entre mars 2019 et juin 2022

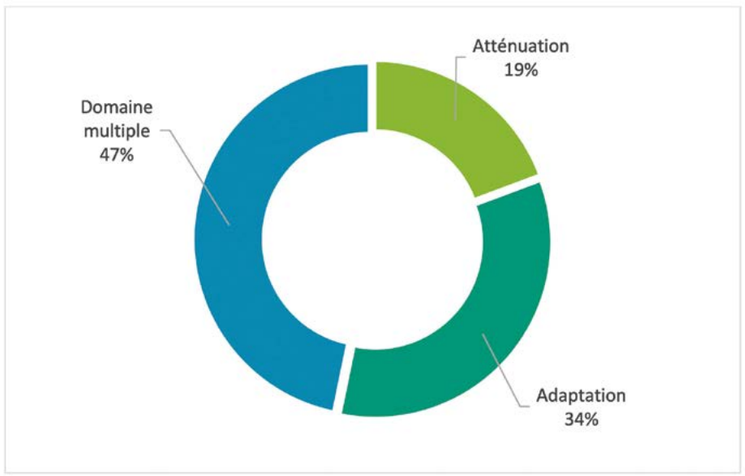

Figure 20 : Répartition des financements des BMD par domaine thématiques (mars 2019-juin 2022)

[19] Ces chiffres ont été collectés directement des sites web des différentes BMD actives dans la région CEDEAO-CILSS

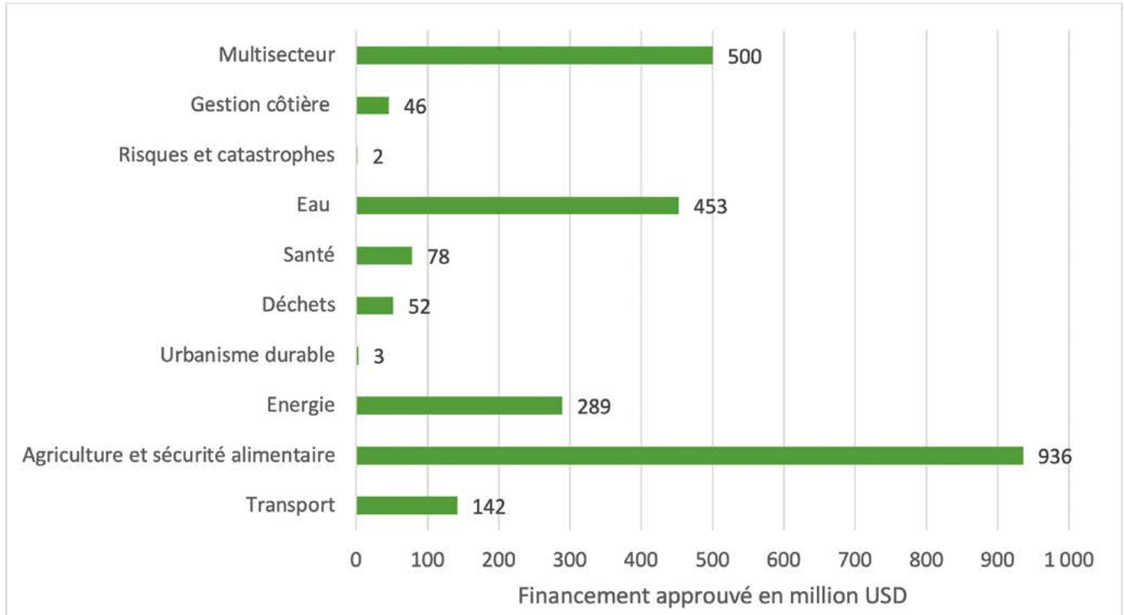

Figure 21 : Répartition des financements des BMD par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

Portefeuille du Fonds Vert pour le Climat en zone CEDEAO-CILSS

Présentation du Fond Vert pour le Climat

Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) a été créé en 2010 à Cancun (COP 16), son cadre de gouvernance adopté en 2011 à Durban (COP 17). Il est le principal mécanisme financier pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et il sert également l'Accord de Paris, au même titre que le FEM et le Fonds d'Adaptation (FA).

Le FVC a pour mission de promouvoir le changement de paradigme en faveur d'un développement à faible émission et résilient aux changements climatiques dans les pays en développement et soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en tenant compte des besoins spécifiques des pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changements climatiques (décision B.12/20).

Le Plan stratégique 2020-2023 du FVC met l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre des solutions urgentes et transformatrices en vue de limiter le réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels. Il reconnaît également qu'il est impératif d'investir davantage dans le climat

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

pour répondre aux ambitions définies par les pays en développement dans les contributions déterminées au niveau national (CDNs), les plans d'adaptation et les stratégies nationales pour le climat, en utilisant les ressources du FVC pour catalyser des financements à la hauteur des besoins en investissements climatiques des pays en développement.

Le FVC achemine ses fonds pour le climat en passant par un large éventail d'organismes privés, publics, non gouvernementaux, infranationaux, nationaux, régionaux ou internationaux. Ceux-ci, supposés avoir un bon potentiel pour contribuer à l'action climatique, doivent être accrédités par le FVC, c'est-à-dire démontrer qu'ils peuvent se conformer aux exigences du FVC en matière de gestion fiduciaire, de sauvegarde environnementale et sociale et de genre. Une fois accréditées, ces organisations peuvent soumettre au FVC des projets climats et seront responsables de la supervision de la mise en œuvre de ces projets, s'ils sont approuvés. L'accréditation est valable pour une durée déterminée de cinq ans (Décision B.10/07). Au cours de cette période, le FVC contrôle régulièrement la conformité de l'entité accréditée par rapport aux normes d'accréditation et à ses obligations. Pour être réaccréditées, les entités doivent démontrer que leurs performances par rapport aux exigences du FVC se sont maintenues ou améliorées, au risque de perdre l'accréditation ou d'être rétrogradée à des catégories inférieures.

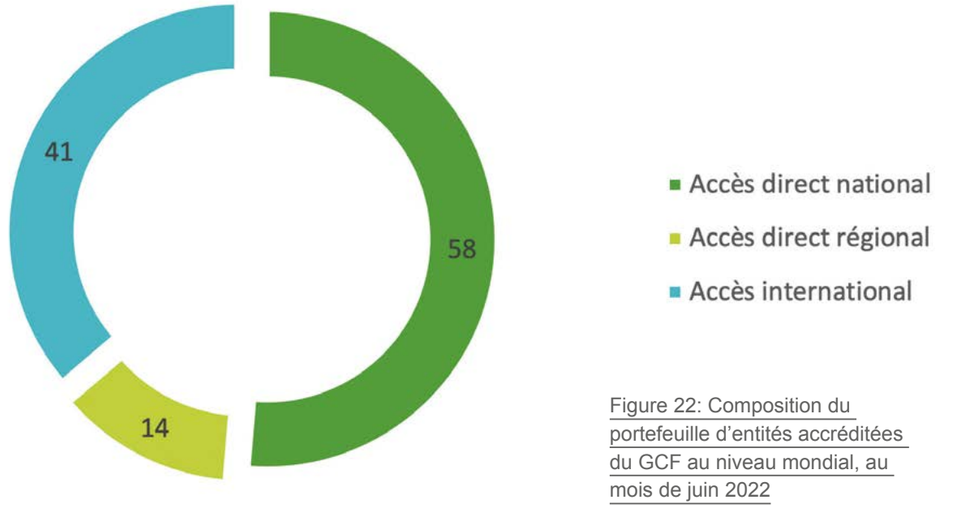

Figure 22: Composition du portefeuille d'entités accréditées du GCF au niveau mondial, au mois de juin 2022

Il existe deux types d'entités accréditées, en fonction des modalités d'accès : les entités à accès direct et les entités à accès international.

Les entités à **accès direct** sont des organisations infranationales, nationales ou régionales qui doivent être nominées par les Autorités Nationales Désignées (AND) ou Points Focaux (PF) des pays en développement. L'accès direct est une modalité innovante conçue pour permettre aux pays en développement de s'approprier davantage les financements climatiques et de mieux l'intégrer à leurs plans d'action nationaux pour le climat.

Les entités d'**accès international** comprennent les agences des Nations Unies, des Banques Multilatérales de Développement (BMD), des institutions financières internationales et des institutions régionales. Le GCF considère que ces organisations ont l'envergure et l'expertise nécessaires pour gérer des problèmes liés aux changements climatiques, y compris quand ils sont transfrontaliers et transversaux. Les entités d'accès international n'ont pas besoin d'être désignées par les AND/PF des pays en développement.

Il existe aujourd'hui au niveau global 58 entités à **accès direct national,** 14 entités à **accès direct régional** et 41 à **accès international** (Figure 22). L'accès direct représente ainsi la majorité du portefeuille d'entités accréditées du GCF (64%), mais l'accès international reste prédominant en volumes jusqu'au mois de juin 2022.

Le FVC dispose de 72 entités à accès direct (nationales et régionales), dont 21 sont situées en Afrique et 5 dans la zone CEDEAO-CILSS :

- **04 entités à accès direct national : le Centre de Suivi Ecologique (CSE) du Sénégal, Ecobank Ghana Limited (EGH), le Fonds National pour l'Environnement et le Climat du Bénin (FNEC), et la Banque Agricole du Sénégal ; et**
- **01 entité à accès direct régional : la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), basée au Togo (Tableau 3).**

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Tableau 3 : Entités à accès direct du FVC en Afrique (Source : site web du FVC consulté en juin 2022)

NOM	PAYS / SIÈGE	MODALITÉ D'ACCÈS
Agence de Développement Agricole (ADA)	Maroc	Direct National
Attijariwafa Bank (AWB)	Maroc	Direct Régional
Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)	Togo	Direct Régional
CDG Capital S.A. (CDG Capital)	Maroc	Direct National
Centre de Suivi Ecologique (CSE)	Sénégal	Direct National
CRDB Bank PLC	Tanzania	Direct National
Development Bank of Southern Africa (DBSA)	Afrique du Sud	Direct Régional
Development Bank of Zambia	Zambia	Direct National
Ecobank Ghana Limited (EGH)	Ghana	Direct National
Environmental Investment Fund (EIF)	Namibie	Direct National
Fonds National pour l'Environnement et le Climat du Bénin (FNEC)	Benin	Direct National
KCB Bank Kenya Limited	Kenya	Direct National
La Banque Agricole (formerly Caisse Nationale de Credit Agricole du Sénégal)	Sénégal	Direct National
Ministry of Environment (formerly, Ministry of Natural Resources of Rwanda) (MoE (précédemment, MINIRENA))	Rwanda	Direct National
Ministry of Finance and Economic Cooperation of the Federal Democratic Republic of Ethiopia (MOFEC)	Ethiopie	Direct National
Ministry of Water and Environment of the Republic of Uganda (MWE)	Ouganda	Direct National
Moroccan Agency for Sustainable Energy S.A.	Maroc	Direct National
National Environment Management Authority of Kenya (NEMA)	Kenya	Direct National
Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Tunisie	Direct Régional
South African National Biodiversity Institute (SANBI)	Afrique du Sud	Direct National

Le FVC a une stratégie d'accréditation « taillée sur mesure » (Fit-for-Purpose accreditation). Les entités sont ainsi accréditées en fonction d'un certain nombre de critères, basés sur leur expérience et leur cœur de métier. Les porteurs de projet et les ANDs devraient étudier ces intermédiaires avant de choisir celui qui sied le mieux au vu de la taille du projet, du niveau de risque environnemental et social, du/des instruments financiers ciblés, mais aussi du secteur dans lequel ceux-ci ont le plus de références de par leur mandat.

Le portefeuille du Fonds Vert pour le Climat

A fin juin 2022, le FVC a constitué au niveau mondial un portefeuille de 196 projets d'un montant total de 10,4 milliards $ E.U.[20], générant un investissement total de 38,9 milliards $ E.U.[21] pour le climat, dans 133 pays en développement. Environ 38% des ressources ont été alloués à l'adaptation, et près de 68% à l'atténuation. En 2021, le FVC est devenu le plus grand bailleur climatique en Afrique sub-saharienne, supplantant ainsi le FPMA (CFU, 2022)[22].

Entre le mois de mars 2019 et juin 2022, le nouveau portefeuille de la zone CEDEAO-CILSS comprenant un total de 14 projets est toujours largement dominé par l'accès international (11 projets), contre 3 projets selon l'accès direct régional (Figure 23).

[20] Montants alloués à des projets sur ressources GCF, tels qu'approuvés par le Conseil du Fonds jusqu'à juin 2022

[21] Total des montants approuvés pour des projets, financements GCF et cofinancements compris

[22] Regions - Climate Funds Update

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS

climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Figure 23 : Nombre de projets FVC selon la modalité d'accès (mars 2019-juin 2022)

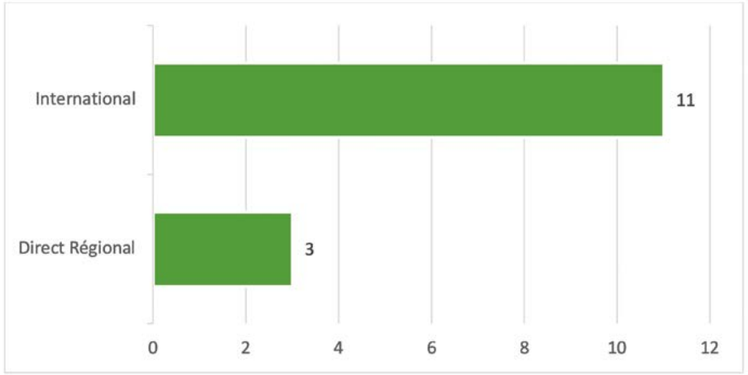

Les 14 projets approuvés représentent un budget total de 920 millions de dollars E.U., dont 38% sur des ressources propres du FVC et 62% sous forme de co-financements (Figure 24).

Figure 24 : Répartition des financements du portefeuille FVC dans la zone CEDEAO-CILSS entre mars 2019 et juin 2022 (millions de dollars E.U.)

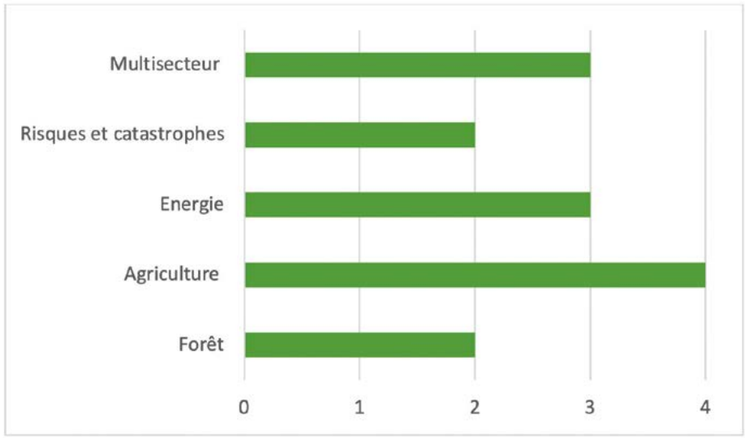

En nombre, l'agriculture (4 projets) et l'énergie (3 projets) sont les principaux secteurs financés, représentant, à eux deux, 50% des projets approuvés (Figure 25) dans la zone CEDEAO-CILSS.

Figure 25 : Nombre de projets financés par le FVC par secteur entre mars 2019 et juin 2022

Avec un financement total de 349,5 millions de dollars E.U, le secteur énergie a drainé à lui seul environ 60% de ces financements, mais seuls 3 pays de la zone CEDEAO-CILSS en ont bénéficié, notamment le Mali, le Sénégal, et le Nigeria. Il est suivi du secteur de l'agriculture avec près de 20% des financements, destinés à 5 pays de la zone CEDEAO-CILSS. Le secteur forestier arrive en troisième position avec une part de 11% des financements approuvés (Figure 26).

Figure 26 : Financements du FVC alloués par secteur (millions de dollars E.U.) entre mars 2019 et juin 2022

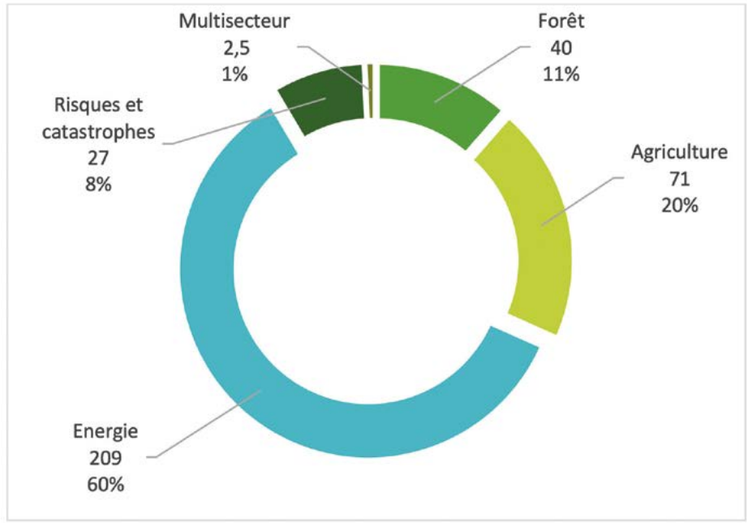

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

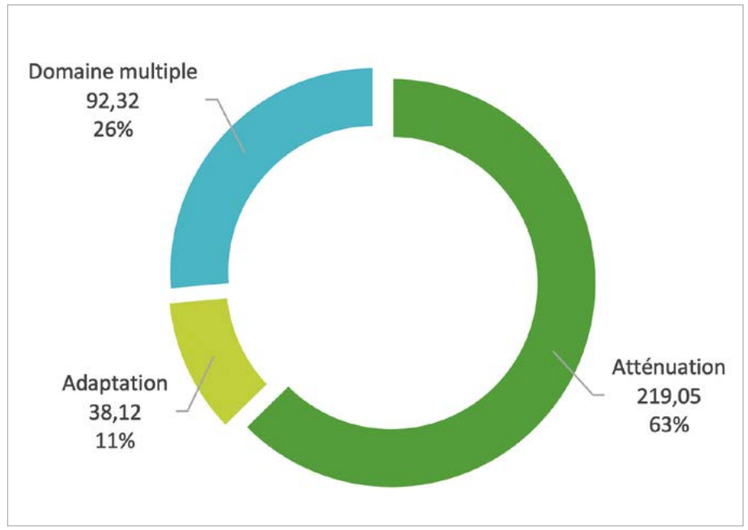

Figure 27 : Répartition des financements FVC par domaine d'impact (mars 2019-juin 2022)

Enfin, 63% des financements approuvés sont destinés à des activités d'atténuation, 26% à des projets de domaine multiple, et le reste (11%) à des projets d'adaptation (Figure 27).

Les importantes ressources disponibles à travers le programme **d'appui préparatoire** *(Readiness Programme)* du FVC devraient permettre de renforcer considérablement les capacités institutionnelles et techniques des entités accès direct. Toutefois, la configuration générale restera longtemps encore la même, du fait de l'envergure et de l'expérience des entités multilatérales qui se reflètent à travers leurs catégories d'accréditation, notamment en termes de taille de projet et d'instruments financiers.

Les entités multilatérales opèrent avec tous les instruments financiers du FVC[23]. Entre le mois mars 2019 et juin 2022, les entités d'accès direct régional opèrent avec les prêts (environ 79%) et les subventions (Figure 29). A travers ces entités, les pays de la région devraient pouvoir valoriser davantage les autres instruments financiers et mobiliser des volumes de financements plus importants à travers les entités nationales. L'accès direct en général et l'accès direct national en particulier constituent des innovations majeures dans le paysage de la finance climat. Ils offrent aux pays l'opportunité de s'approprier davantage de la mise en œuvre et le financement de leurs projets et programmes. Toutefois, l'accès direct doit être vu comme un canal supplémentaire pour acheminer les ressources, et non comme une modalité qui vient remplacer l'accès international. Il y a toujours des domaines dans lesquels les entités internationales présentent une valeur ajoutée qui permet aux pays de mobiliser plus et encore plus vite les ressources dont ils ont besoin pour financer leurs priorités en matière de développement sensible au climat.

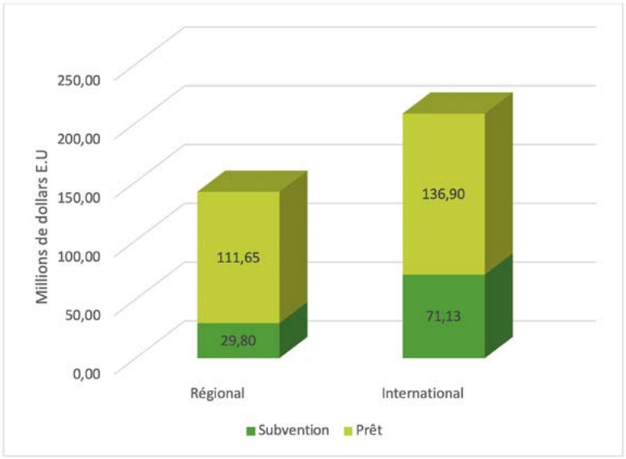

Figure 29 : Instruments financiers selon la modalité d'accès (millions de dollars E.U.) 2019-2022

Instruments financiers

L'analyse des différents instruments financiers utilisés révèle que le financement par prêt est le plus utilisé entre 2019 et 2022. Ce type d'instrument financier représente plus de 71% des financements du FVC, contre 29% sous forme de subvention (Figure 28).

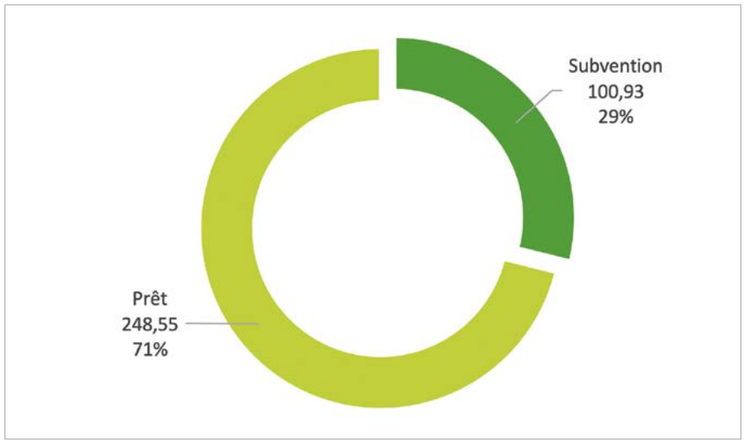

Figure 28 : Instruments de financement FVC (millions de dollars E.U.) 2019-2022

En outre, pour la même période, l'analyse des financements par bailleur montre que les instruments les plus utilisés jusqu'ici pour les financements sur fonds propres du FVC sont les prêts (71%), suivis des subventions (29%). Pour la partie cofinancement, l'instrument le plus utilisé est le prêt (68%), suivi des fonds propres avec 25% (Figure 30).

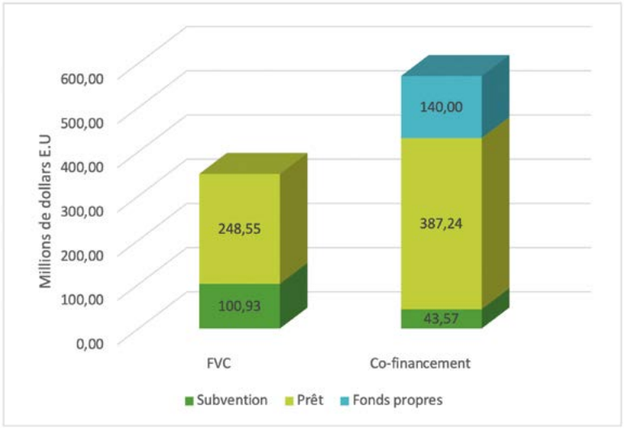

Figure 30 : Instruments financiers selon le bailleur (millions de dollars E.U.) 2019-2022

[23] *Prêt concessionnel, subvention, garantie et action*

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

FINANCEMENT MULTI-PAYS DU FVC AU NIVEAU RÉGIONAL

Le financement du FVC pour les projets multi-pays (11 projets) dans la région CEDEAO-CILLS a été estimé à 1 102,86 millions de dollars E.U. entre le mois mars 2019 et juin 2022, ainsi qu'un montant de 3 852.28 millions de dollars E.U. a été mobilisé sous forme de co-financements. Il faut noter que 76% de financement total du FVC dans la région a été absorbé par ces projets multi-pays. Il importe de noter toutefois qu'il est encore difficile de préciser les financements alloués qu'aux pays de la région CEDEAO-CILSS, ce qui ne permet pas d'additionner le montant de ces financements au montant global des financements du FVC pour ladite région.

Près de 82% des financements du FVC pour ces projets multi-pays sont approuvés pour les activités d'atténuation soit environ 908 millions de dollars E.U., et 18% à des projets de domaine multiple (Figure 31).

Figure 31 : Répartition des financements du FVC par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

Au cours de la même période, l'instrument financier prédominant était le prêt. En effet, le financement du FVC en prêt représente 43%, contre 25% de subvention, 19% en fonds propres et en dernière position l'instrument financier garantie avec un pourcentage de 13%. Le total de co-financement en prêt a été estimé à 2 321 millions de dollars E.U soit 60% du total (Figure 32).

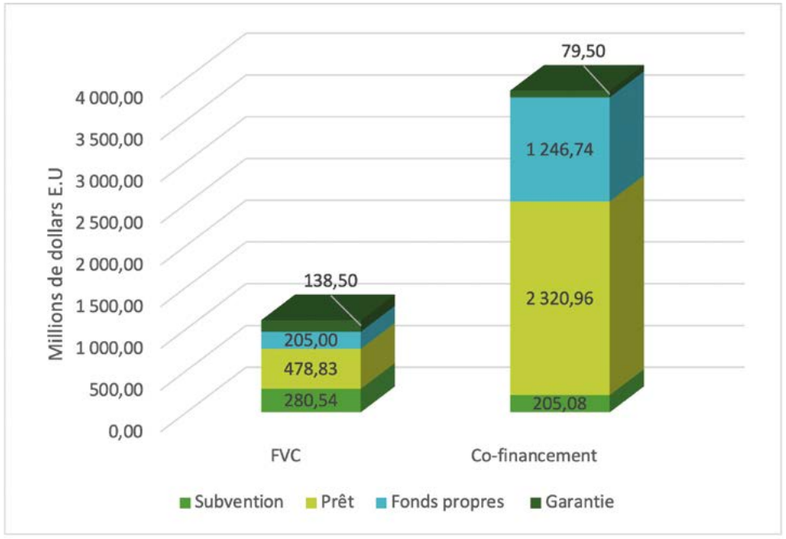

Figure 32 : Répartition des financements du FVC et des co-financements par type d'instrument financier pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

La Figure 33 montre que le secteur de l'énergie est le premier bénéficiaire du financement de projets multi-pays du FVC (696 millions de dollars E.U), représentant 63% du total de ces ressources.

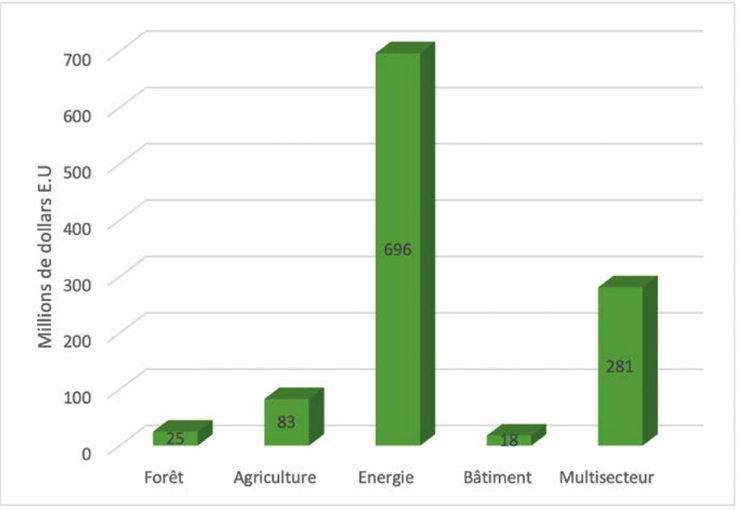

Figure 33 : Répartition des financements du FVC par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Portefeuille du Fonds d'Adaptation en zone CEDEAO-CILSS

Le Fonds d'Adaptation (FA) a été créé en 2001 en vertu du Protocole de Kyoto, sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Décision 10/CP.7). Il a été opérationnalisé dans le prolongement des Décisions prises à la COP 13 en décembre 2007 à Bali (Indonésie). En 2008, le Conseil a proposé les priorités stratégiques, politiques et directives du Fonds d'Adaptation (décision B.3/7), qui ont ensuite été approuvées par les Parties lors de la CMP4 (Décision 1 / CMP.4), indiquant que l'objectif principal du Fonds est de « ... fournir des financements internationaux pour aider les pays en développement à entreprendre des projets / programmes d'adaptation concrets conformes à leurs besoins, objectifs et stratégies de développement. » (AF, 2018). Au même titre que le FVC et le FEM, le FA sert de mécanisme financier pour la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et sert également l'Accord de Paris. A la date du 30 juin 2022, le montant total des contributions[24] au Fonds pour l'Adaptation, s'élevait à 902,7 millions de dollars E.U.

Depuis 2010, le FA a engagé 720 millions $ E.U. pour des activités d'adaptation au climat et de résilience, notamment en soutenant 100 projets d'adaptation concrets et 36 programmes de coopération Sud-Sud et d'appui institutionnel.

Le Fonds est financé par une part de 2% du produit des réductions certifiées des émissions (RCE) de GES, émises dans le cadre des projets du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et en partie par des donateurs gouvernementaux et privés.

Les ressources du FA sont accessibles à travers des entités de mise en œuvre qui doivent être accréditées. Le FA a introduit une des innovations les plus importantes dans le paysage de la finance climat, à savoir l'accès direct. Les pays peuvent donc accéder aux ressources en passant par une entité nationale ou régionale (accès direct), mais aussi en passant par les entités multilatérales (accès international). Au mois de février 2022, il y'avait 56 entités de mise en œuvre dont 14 entités multilatérales (*MIEs*), 34 entités nationales (*NIEs*) et 8 entités régionales (*RIEs*). Les entités candidates à l'accréditation avec le FA doivent être nominées par les Autorités Désignées de ce Fonds.

Pareillement au FVC, l'accès direct a fini de s'imposer comme une réalité dans le paysage de la finance climat, représentant près de deux tiers des entités de mise en œuvre du FA (Figure 34).

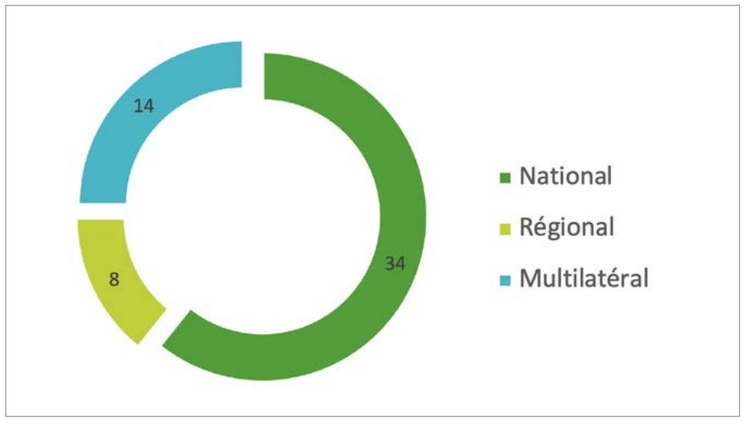

Figure 34 : Composition du portefeuille d'entités accréditées du FA au niveau mondial, au mois de février 2022

[24] Y compris les ventes provenant des unités de réduction certifiée des émissions de GES

Sur les 42 entités à accès direct ou régional du FA, 15 sont situées en Afrique et 5 dans la zone CEDEAO-CILSS (Tableau 4) :

- Quatre entités à accès direct : le Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar, la Banque Agricole du Niger (BAGRI), le Fonds National pour l'Environnement, le Climat du Bénin (FNEC) et Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) de la Côte d'Ivoire ; et
- Une entité à accès régional : la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) basée au Togo.

PAYS / SIÈGE	NOM	MODALITÉ D'ACCÈS
Maroc	Agence de Développement Agricole (ADA)	Direct National
Sénégal	Centre de Suivi Ecologique (CSE)	Direct National
Niger	Banque Agricole du Niger (BAGRI)	Direct National
Namibie	Desert Research Foundation of Namibia (DRFN)	Direct National
Zimbabwe	Environmental Management Agency (EMA)	Direct National
Côte d'Ivoire	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)	Direct National
Rwanda	Ministry of Environment (formerly, Ministry of Natural Resources of Rwanda) (MoE (précédemment, MINIRENA))	Direct National
Ethiopie	Ministry of Finance and Economic Cooperation of the Federal Democratic Republic of Ethiopia (MOFEC)	Direct National
Ouganda	Ministry of Water and Environment of the Republic of Uganda (MWE)	Direct National
Kenya	National Environment Management Authority of Kenya (NEMA)	Direct National
Bénin	Fonds National pour l'Environnement et le Climat du Benin (FNEC)	Direct National
Afrique du Sud	South African National Biodiversity Institute (SANBI)	Direct National
Togo	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	Régional
Tanzanie	National Environment Management Council (NEMC)	Direct National
Tunisie	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Régional

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Le portefeuille du FA en Afrique est constitué de 80 projets (projets pays et multi-pays), totalisant 375 millions de dollars E.U.

Le total des flux des ressources financières du FA vers la zone CEDEAO-CILSS porte aujourd'hui sur 121,3 millions de dollars E.U., soit près de 32% des flux du FA vers l'Afrique. Près de 62% de ces ressources ont été mobilisées à travers les entités multilatérales (Figure 35). 38% des ressources mobilisées ont été mobilisées par les entités à accès direct (8%) ou régional (30%)[23].

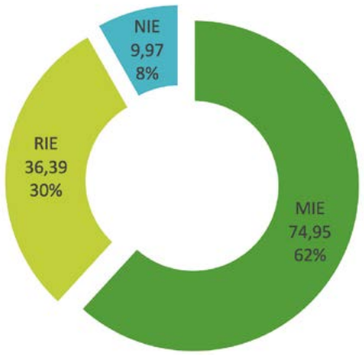

Figure 35 : Ressources mobilisées auprès du FA pour la zone CEDEAO-CILSS, selon la modalité d'accès (FA, 2022)

Cela indique la performance des entités multilatérales notamment, le FIDA et le Programme alimentaire mondial qui ont mobilisés respectivement 21% et 29% du total de ces ressources, mais aussi celle de l'entité régionale « la Banque Ouest Africaine de Développement » qui a mobilisé 30% soit plus de 36 millions de dollars E.U. L'entité nationale du Sénégal « Centre de Suivi Ecologique » a mobilisé presque 10 millions de dollars E.U.

Le secteur agricole est celui qui a reçu le plus de financements (33%), suivi du développement rural (16%), (Figure 36).

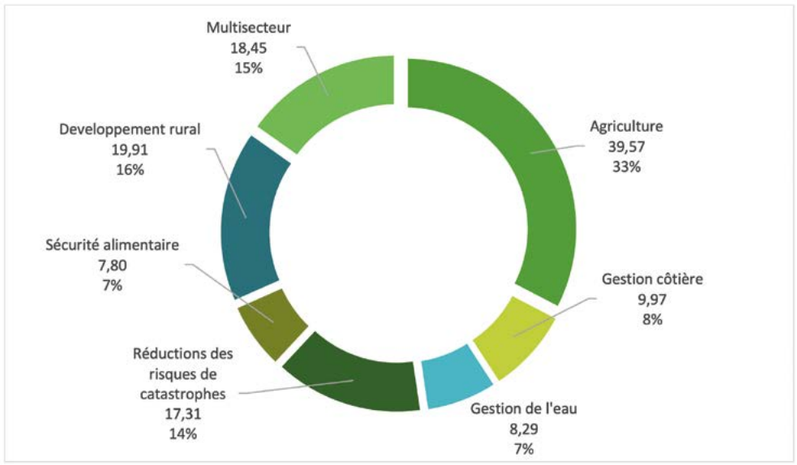

Figure 36 : Financements du FA par secteur dans la zone CEDEAO-CILSS (millions USD), (FA, 2022)

[23] Projects Data Table View (adaptation-fund.org)

Entre mars 2019 et juin 2022, les financements du FA approuvés et alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS totalisent un montant 91,5 millions de dollars E.U pour 9 projets, ce qui représente plus de 75% des financements alloués à date par le FA à cette région. Le premier pays bénéficiaire dans la région est le Côte d'Ivoire qui a reçu un financement de 41 millions dollars E.U. (Figure 37).

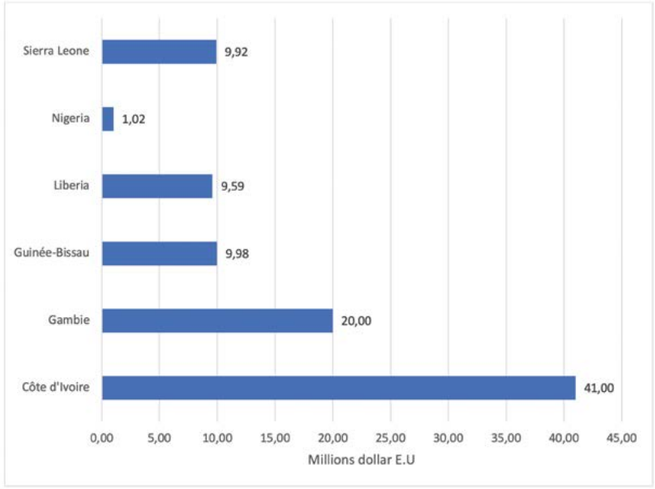

Figure 37 : Financements du FA mobilisés entre mars 2019 et juin 2022 par pays de la région CEDEAO-CILSS

La Coopération Sud-Sud est très dynamique dans la Région, avec des échanges dynamiques et continus entre les entités à accès direct. A ce jour, 10[24] des 17 pays de la zone CEDEAO-CILSS ont bénéficié des ressources du Programme Readiness du FA à hauteur cumulée de 482 694 dollars E.U., pour des activités de renforcement des capacités d'institutions nationales et régionales pour se préparer à l'accréditation puis, à recevoir et à gérer les financements pour l'action climatique.

[24] Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sierra Léone, Sénégal, Tchad, Togo

4.3. Les financements bilatéraux

Entre mars 2019 et juin 2022, le total des contributions des bailleurs bilatéraux dans la zone de CEDEAO-CILSS ont été estimées à environ 563 millions de dollars E.U réparti sur 45 projets. Près de 52% de ces ressources sont destinées à l'adaptation soit 293 millions de dollars E.U, environ 37% à l'atténuation et 11% aux domaines multiples (Figure 38)[25].

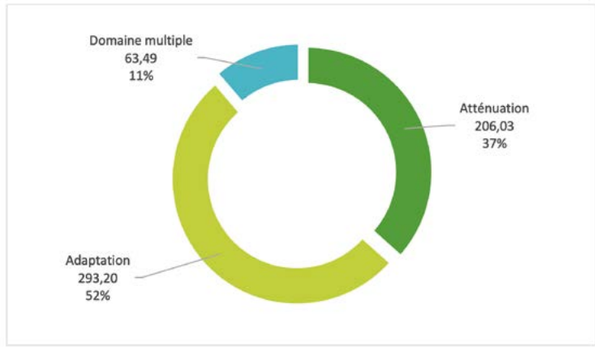

[25] Ces chiffres ont été collectés directement des sites web des différentes bailleurs et fonds bilatéraux actifs dans la région CEDEAO-CILSS

Figure 38 : Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par thématique dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

La Figure 39 montre que l'AFD est le premier contributeur avec une part de 55%, soit 311millions de dollars E.U, suivi par la KfW (16%) et en troisième position on trouve l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement-LuxDev sa contribution est évaluée à 64 millions de dollars E.U.

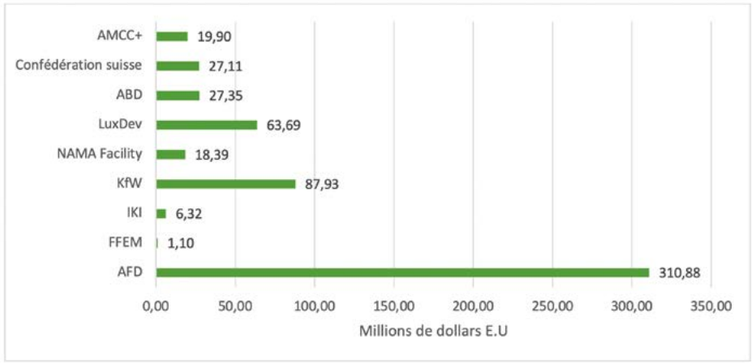

Figure 39 : Financements climatiques provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

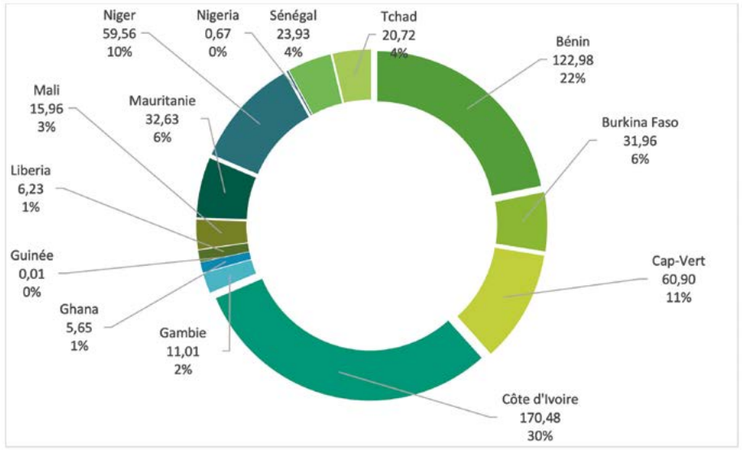

Figure 40 : Financements des bailleurs bilatéraux par pays entre mars 2019 et juin 2022

La Côte d'Ivoire est le premier pays bénéficiaire avec 170 millions de dollars E.U., soit 30% de l'ensemble des financements accordés entre 2019 et 2022 (Figure 40). Le deuxième bénéficiaire est le Bénin Nigéria avec un pourcentage de 22% (soit 123 millions de dollars E.U.).

Sur la période 2019-2022, une grande partie des financements des bailleurs bilatéraux approuvés et alloués aux pays de la région CEDEAO-CILSS sont destinés en premier lieu pour financer le secteur de l'énergie (30%), suivi du secteur de l'agriculture et sécurité alimentaire (22%) et le secteur de l'eau (12%). (Figure 41).

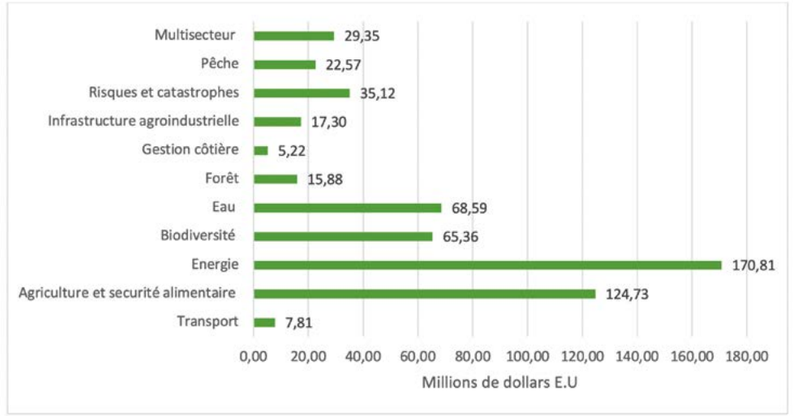

Figure 41 : Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par secteur entre le mois de mars 2019 et juin 2022

FINANCEMENT MULTI-PAYS DES BAILLEURS BILATÉRAUX AU NIVEAU RÉGIONAL

Entre mars 2019 et juin 2022, un financement total de 178 millions de dollars E.U a été alloué à des projets multi-pays (29 projets) auprès des bailleurs bilatéraux. Près de 53% des financements des bailleurs bilatéraux sont approuvés pour les projets multi-pays de domaine multiple soit environ 94 millions de dollars E.U., 25% à des projets d'atténuation, et 22% à l'adaptation (Figure 42).

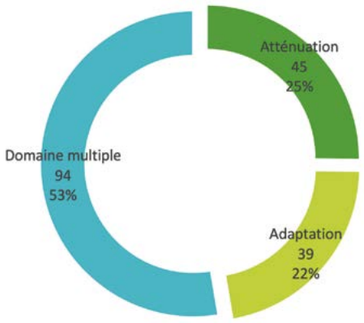

Figure 42 : Répartition de financements des bailleurs bilatéraux par thématique pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

Au cours de la même période, l'Initiative internationale sur le climat (IKI) de la République Fédérale d'Allemagne est le premier donateur dans la région de CEDEAO-CILSS. En effet, le financement d'IKI représente 51% du total des financements des bailleurs bilatéraux, équivalent de 91 millions de dollars E.U, suivi par l'AFD avec un pourcentage de 44s% (Figure 43).

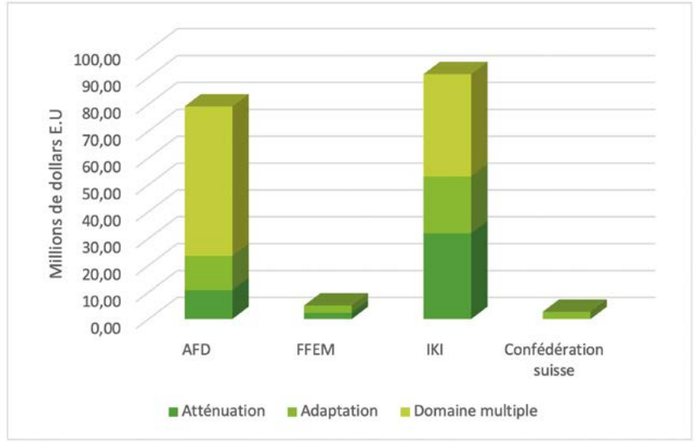

Figure 43 : Financements des bailleurs multilatéraux pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

Le financement approuvé pour les projets multi-secteurs a été estimé à 116 millions de dollars E.U (65%), représente le premier bénéficiaire du financement de projets multi-pays des bailleurs bilatéraux, suivi du secteur de l'AFAT représentant 22% du total de ces ressources (Figure 44).

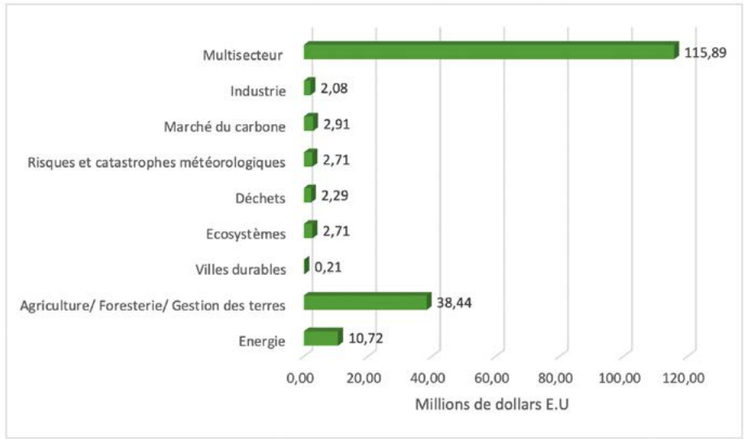

Figure 44 : Répartition des financements des bailleurs bilatéraux par secteur pour les projets multi-pays (mars 2019-juin 2022)

4.3.1.Financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux

Entre mars 2019 et juin 2022, les bailleurs bilatéraux ont contribués d'un total de 206 millions de dollars E.U d'engagements financiers pour l'atténuation du changement climatique, dont 170 millions de dollars E.U, soit 83 %, engagés pour financer le secteur de l'énergie et 8% pour le secteur forestier.

Le financement provenant de l'AFD représente 59% soit 157 millions de dollars E.U. Par ailleurs, le premier pays bénéficiaire est le Côte d'Ivoire avec un total de près de 121 millions de dollars E.U, suivi par le Bénin avec une part de 23% (soit 47 millions de dollars E.U).

La Figure 45 présente les financements d'atténuation approuvés par bailleur bilatéral entre mars 2019 et juin 2022.

Figure 45 : Financements de l'atténuation provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

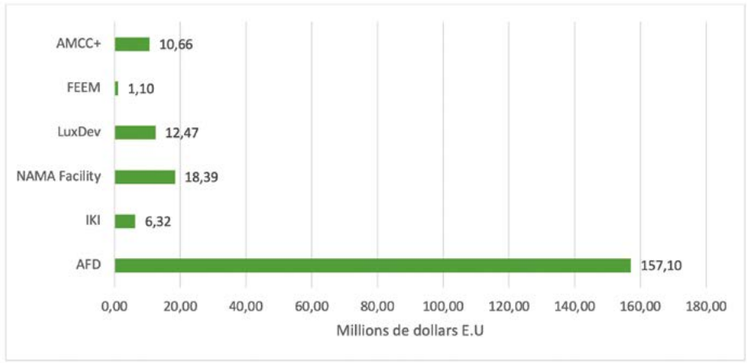

Par ailleurs, la Figure 46 montre la ventilation des financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS sur la période mars 2019 et juin 2022.

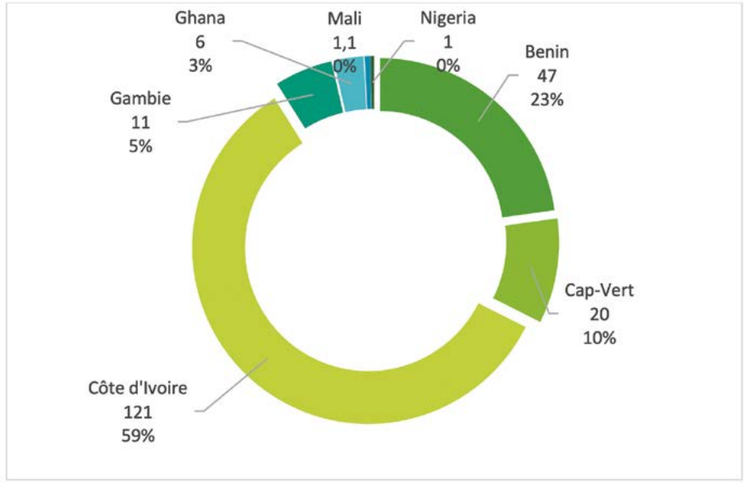

Figure 46 : Répartition des financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

Enfin, la Figure 47 présente les financements d'atténuation des bailleurs bilatéraux par secteur.

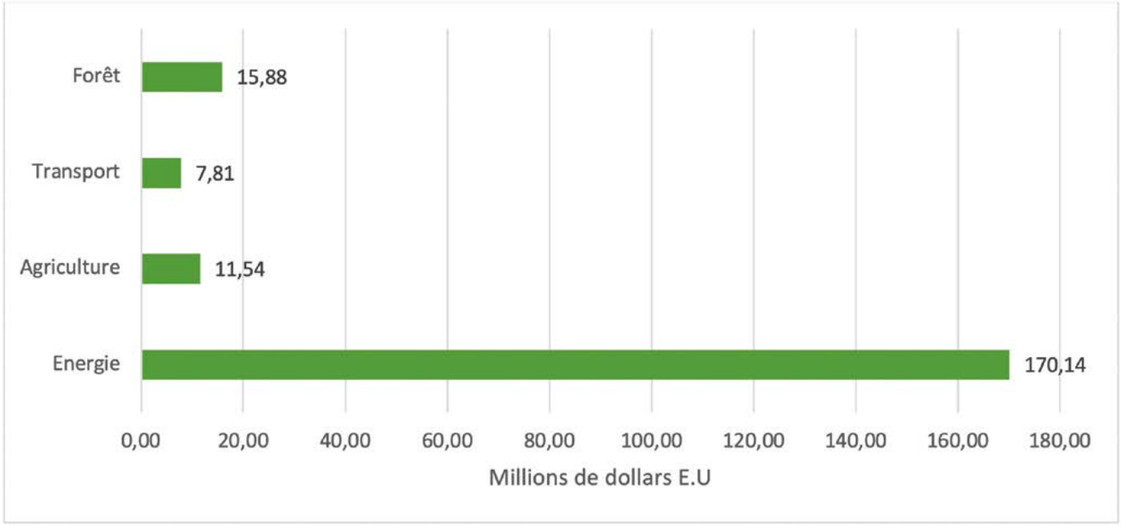

Figure 47 : Répartition des financements de l'atténuation des bailleurs bilatéraux par secteur dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

04 FLUX FINANCIERS climatiques multilatéraux et bilatéraux vers la région CEDEAO-CILSS

4.3.2. Financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux

Sur la période mars 2019 et juin 2020, les bailleurs bilatéraux ont pris des engagements de financement de 293 millions de dollars E.U pour l'adaptation au changement climatique, dont 99 millions de dollars E.U, soit 34%, engagés pour financer le secteur de l'agriculture et sécurité alimentaire et 45% pour le secteur de l'eau et de la biodiversité (65,47 millions de dollars E.U et 65,36 millions de dollars E.U respectivement).

L'AFD a été le premier contributeur pour financer les projets d'adaptation (52%) avec un financement total de 151 millions de dollars E.U entre mars 2019 et juin 2022. En outre, 76 millions de dollars E.U ont été approuvés et alloués au Benin qui figure parmi les premiers pays bénéficiaires (Bénin en premier suivi du Niger et de la Côte d'Ivoire).

La Figure 48 présente les financements d'adaptation approuvés par bailleur bilatéral entre mars 2019 et juin 2022.

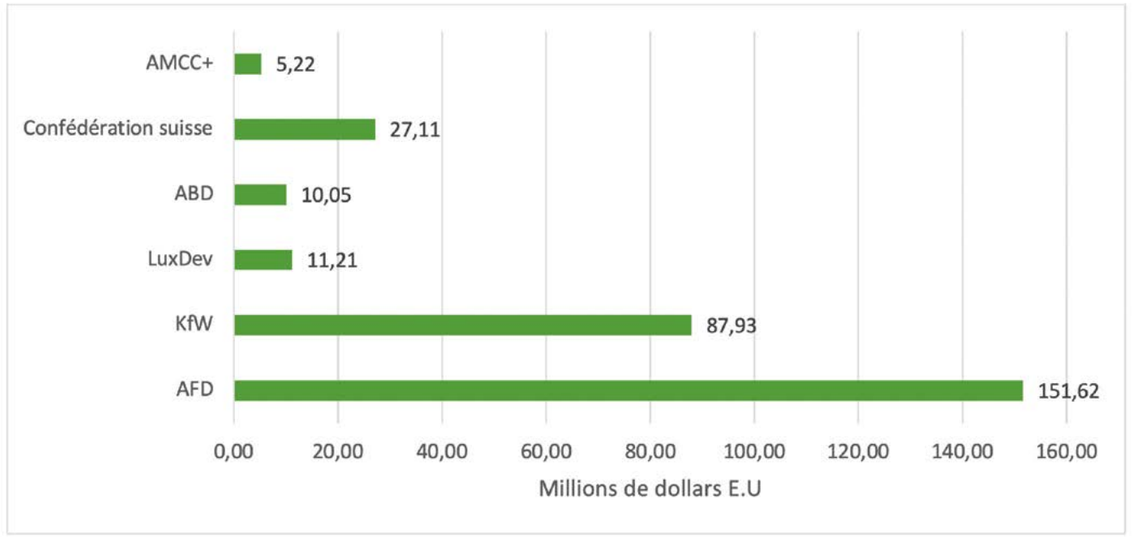

Figure 48 : Financements de l'adaptation provenant des bailleurs bilatéraux au niveau de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

Par ailleurs, la Figure 49 montre la ventilation des financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS sur la période mars 2019 et juin 2022.

Figure 49 : Répartition des financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux par pays de la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

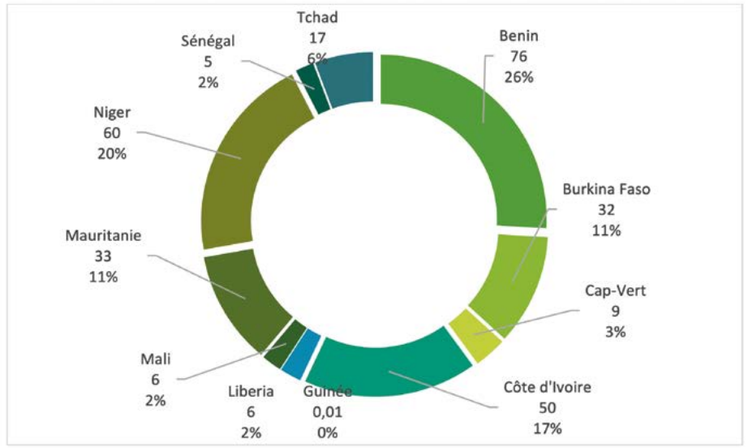

Enfin, la Figure 50 présente les financements d'adaptation des bailleurs bilatéraux par secteur.

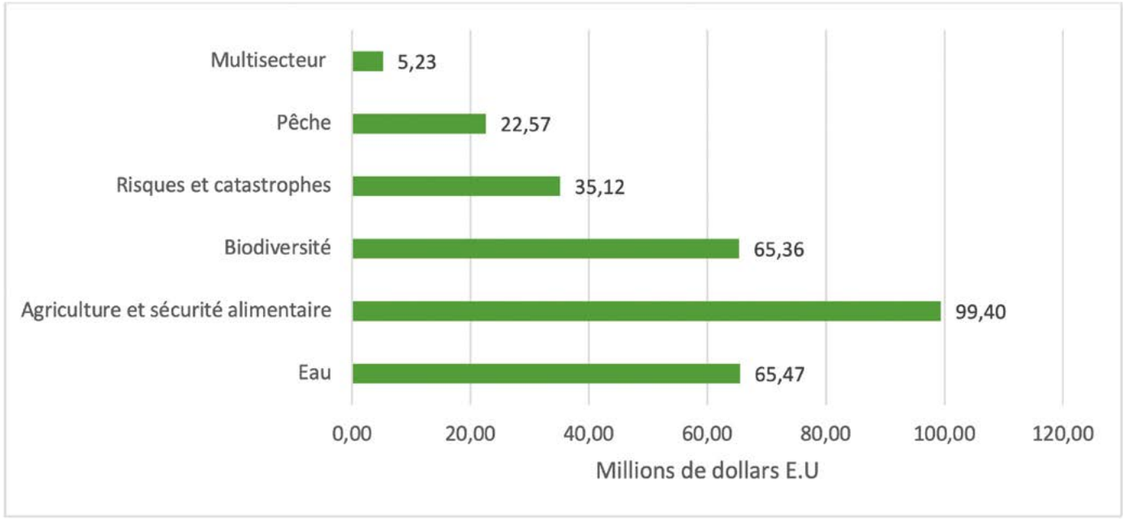

Figure 50 : Répartition des financements de l'adaptation des bailleurs bilatéraux par secteur dans la région CEDEAO-CILSS (mars 2019-juin 2022)

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

05 FINANCEMENTS CLIMATIQUES NATIONAUX

Dans le cadre de cette 2e édition, l'administration d'un questionnaire destiné aux points focaux CCNUCC, FEM et FVC des pays de la région CEDEAO-CILSS visée non seulement la collecte de données sur les flux des financements climatiques internationaux mais aussi des financements mobilisés à travers les budgets nationaux.

Il s'avère de cette première expérience que peu de données ont pu être collectées, ce qui ne reflète en aucun cas la réalité des financements climatiques de sources nationales considérant le manque de dispositifs permettant aux pays de la région à faire la traçabilité et la catégorisation des financements nationaux avec un impact climatique.

Néanmoins, les données collectées lors de cette 2e édition indiquent qu'entre le mois de mars 2019 et juin 2022, les flux financiers provenant des sources publiques nationales sont estimés à environ 8 millions de dollars E.U[26], pour 15 projets. Près de 71% des financements approuvés sont pour les projets d'atténuation (Figure 51).

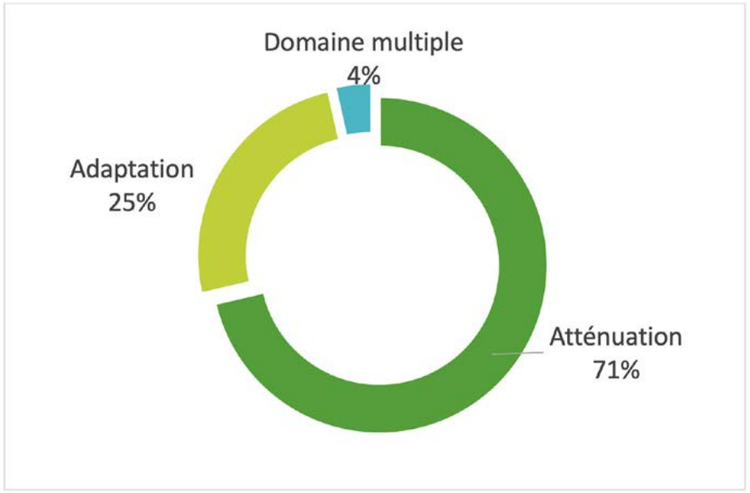

Figure 51 : Répartition des financements climatiques nationaux par thématique d'intervention (mars 2019-juin 2022)

La répartition des financements climatiques nationaux par pays est indiquée dans la Figure 52.

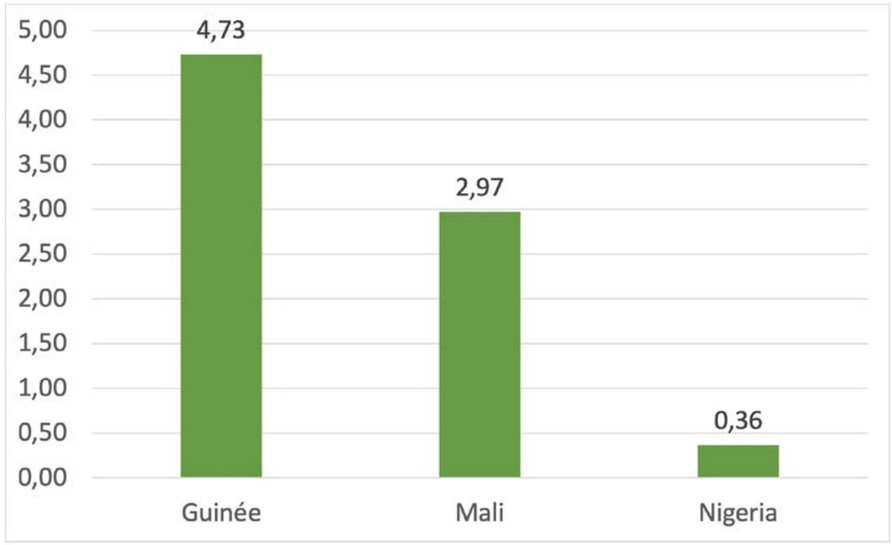

Figure 52 : Répartition des financements climatiques nationaux par pays (mars 2019-juin 2022)

[26] *Ce montant représente les financements climatiques nationaux que de 3 pays(Guinée, Maliet Nigeria) qui ont communiqués leurs données à travers les questionnaires*

Rapport de cartographie des flux financiers climat vers la région CEDEAO CILSS

06 BILAN DES FLUX

financiers pour le climat vers la région CEDEAO-CILSS et analyse du gap entre les besoins des CDN et les flux mobilisés

Le bilan global a été établi en prenant en considération les financements internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et nationaux octroyés durant la **période 2003-juin 2022**[27]. Sur cette période, les financements totaux pour le climat approuvés atteignent **5 273 millions de dollars E.U**. Les sources de financement multilatérales représentent à elles seules 89% de ces financements soit 4 702 millions de dollars E.U (Figure 53).

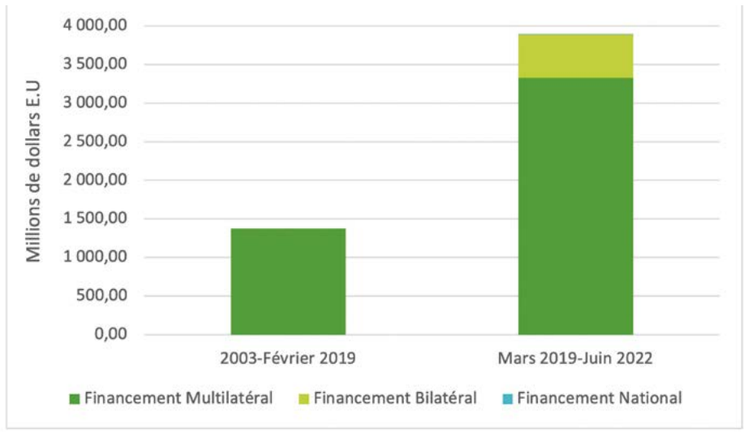

Figure 53 : Répartition de financements par source dans la région CEDEAO-CILSS sur la période 2003-juin 2022 (compilation des données de la première et deuxième éditions)

On note une accélération considérable des financements depuis 2019. Ceci peut s'expliquer par l'effet conjugué de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris à travers les CDN et l'état avancé de préparation des pays de la zone CEDEAO-CILSS pour attirer les financements climatiques internationaux.

Près de 40% de ces ressources financières ont servi à financer des actions d'adaptation, environ 32% pour l'atténuation et 28% pour les domaines multiples (Figure 54).

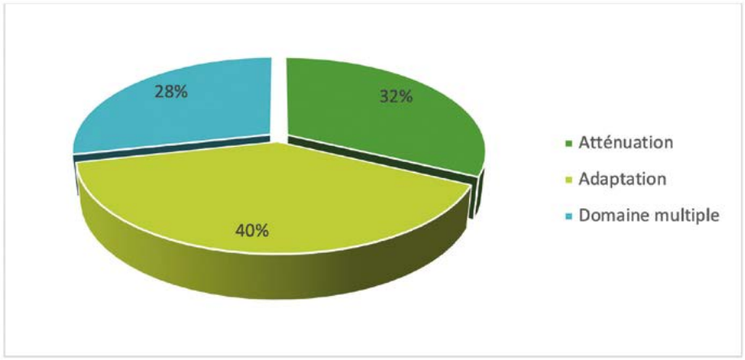

Figure 54 : Répartition de financements par thématique dans la région CEDEAO-CILSS sur la période 2003-juin 2022

Le financement approuvé pour les projets d'adaptation a été estimé à 2 080 millions de dollars E.U, environ de 1 693 millions de dollars E.U pour les projets d'atténuation dont 55% ont été approuvés entre le mois de mars 2019 et juin 2022, et 1 500 millions de dollars E.U à des projets de domaine multiple issus de financements internationaux (Figure 55).

Figure 55 : Financements internationaux et nationaux approuvés pour la région CEDEAO-CILSS (2003-juin 2022)

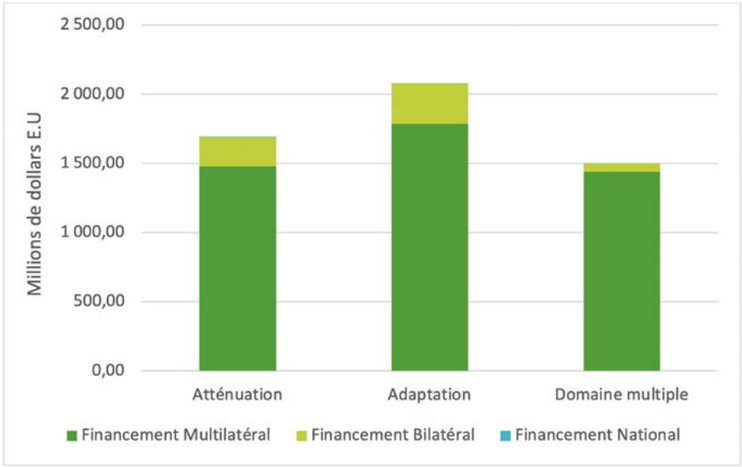

Par ailleurs, selon les CDN révisées des pays de la région CEDEAO-CILSS, le besoin en financement climatique pour mettre en œuvre l'ensemble des actions d'atténuation et d'adaptation inconditionnelles et conditionnelles est estimé à 340 234,22 millions de dollars E.U.

Le besoin en financement climatique pour mettre en œuvre que les actions conditionnelles s'élève à 82 689 millions de dollars E.U, notant que la majorité des pays* n'ont pas communiqué leurs besoins conditionnels[28].

Les financements climatiques ainsi mobilisés des sources internationales entre le mois de mars 2019 et juin 2022 ne représente que 4,7% des besoins conditionnels exprimés par certains pays à travers leurs CDN.

	FINANCEMENTS MOBILISÉS entre mars 2019 et juin 2022 (millions dollars E.U)	BESOINS DES CDN (Coût total en millions dollars E.U)	BESOINS DES CDN (Coût des actions conditionnelles en millions dollars E.U)
Atténuation	1 080,39	280 708,22	55 131,46
Adaptation	1 393,72	59 526,00	27 557,70
Domaine multiple	1 413,76	-	-
Total	**3 887,87**	**340 234,22**	**82 689,16**

Tableau 5 : Comparaison entre les financements climatiques internationaux mobilisés entre mars 2019 – Juin 2022 et les besoins exprimés dans les CDN des pays de la région CEDEAO-CILSS

[27] La première édition du suivi des flux financiers climatique dans la zone CEDEAO-CILSS a couvert la période de 2003 à février 2019 sans pour autant prendre en considération les sources internationales bilatérales et les sources nationales. Cette deuxième édition couvrant la période de mars 2019 à juin 2022 a pris en compte différentes sources internationales (multilatérales et bilatérales) et aussi des sources nationales selon la disponibilité des données

[28] Il s'agit du Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Nigeria et Sierra Leone

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

07 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En terme cumulatif sur la base de la première édition et la présente deuxième édition, soit de 2003 à juin 2022, les pays de la zone CEDEAO-CILSS ont mobilisé 5 265 millions de dollars E.U. provenant de sources multilatérales et bilatérales[29] dont 89% de ces ressources sont issus des financements multilatéraux, en majorité pour des actions d'adaptation et avec la BAD comme premier bailleur, suivi du FEM à travers ses différentes reconstitutions (FEM 1 à 7).

Les BMDs contribuent également de façon très significative au financement de l'action climatique dans ces pays. En 2020, ces pays ont bénéficié d'engagements à hauteur de 2 751 millions de dollars E.U. de la part des BMDs[30], soit environ 4% de tous les financements provenant des BMDs et 30,4% des financements qui sont allés vers l'Afrique sub-saharienne.

Les ressources financières pour l'action climat sont donc disponibles et en augmentation et la zone CEDEAO-CILSS est parmi les plus performantes en Afrique en matière de mobilisation de financements. Mais il y a de grandes disparités entre pays de la Région et il y a nécessité de mieux cibler les actions de renforcement des capacités, mais aussi de soutenir davantage les actions de coopération Sud-Sud. Les initiatives visant le renforcement des capacités foisonnent à travers la région, les impacts et retombées mesurables ne sont pas toujours à la hauteur des investissements. Il faudrait davantage compléter ces actions par un mentorat de plus longue durée pour se donner le temps de traduire en réalisations concrètes les progrès en termes de capacités.

Par ailleurs, les ressources mobilisées restent largement en deçà des besoins exprimés par les pays particulièrement au vu des engagements pris à travers l'Accord de Paris. Pour les ressources disponibles au niveau international, les capacités de mobilisation constituent un défi de taille pour la région, qui est toujours limitée par sa capacité d'absorption des fonds. Par ailleurs, le financement domestique est encore très modeste, en dépit des initiatives développées ici et là, notamment avec la mise en place de fonds nationaux climat. Au niveau régional, la CEDEAO a adopté le 29 avril 2022 sa première Stratégie Régionale Climat (SRC), dans le cadre de laquelle l'organisation s'engage aux côtés et en soutien de ses quinze (15) États membres pour faire du climat une priorité de l'action politique de la région, en cohérence avec sa Vision 2050, en partant du constat que les impacts du changement climatique sont transfrontaliers et que c'est ensemble que les États membres de la CEDEAO peuvent relever ce défi. En matière de mobilisation des financements climatiques, la SRC consacre un de ces six objectifs spécifiques (OS) à cet enjeu majeur, notamment l'OS6 *« Promouvoir de nouvelles approches de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes »*.

Au-delà de la finance climatique, les pays de la région CEDEAO-CILSS sont encouragés à exploiter les possibilités de la finance carbone dans le cadre de la mise en œuvre de l'Article 6 de l'Accord de Paris.

[29] Seuls les financements bilatéraux approuvés entre le mois mars 2019 et juin 2022 ont été analysés

[30] Ressources propres et ressources externes acheminées par leur intermédiaire

Le FVC et le FA suscitent beaucoup d'enthousiasme, souvent tempéré par la complexité (perçue ou réelle) et la longueur de leurs procédures. La région a pu mobiliser à ce jour près de 5 milliards de dollars d'investissements à travers des projets approuvés par le FVC (dont un peu plus de 1/3 financé directement par le Fonds, les deux autres tiers étant mobilisés par d'autres bailleurs, les budgets nationaux ou de l'investissement privé) et environ 121 millions de dollars du FA. Avec ces deux mécanismes, l'accès direct a fini de s'imposer comme une bonne pratique dans le paysage de la finance climat. Toutefois, particulièrement en ce qui concerne le FVC, la grande majorité des flux portent sur des projets multi-pays, avec souvent une majorité de pays situés hors de la région, ce qui rend difficile leur analyse dans une perspective nationale ou régionale. Au-delà, les ANDs semblent avoir moins de maîtrise et de contrôle sur les projets multi-pays (surtout les projets globaux), particulièrement dans la mise en œuvre. Il est nécessaire de repenser la stratégie de financement de ce type de projets, en donnant la priorité à des projets régionaux (voire sous-régionaux), couvrant des pays partageant des réalités et des défis similaires et en veillant à une répartition claire et transparente des ressources.

Dans le portefeuille du FVC dans la région, les secteurs les plus financés sont l'agriculture et l'énergie, lorsque l'on considère le nombre de projets. Mais en considérant les volumes, plus de deux tiers des financements sont allés à l'énergie et à l'atténuation : l'équilibre thématique adaptation/atténuation n'est donc pas encore réalisé dans la région.

Dans le secteur agricole, qui occupe encore la grande majorité des populations, les instruments d'atténuation des risques restent encore à être pleinement valorisés, particulièrement avec les financements du FVC. Aussi, les pays de la zone CEDEAO-CILSS gagneraient à bien à se préparer aux actions et flux futurs liés au WIM[31], notamment en direction des compagnies d'assurance.

Enfin il importe de mentionner l'importance d'améliorer l'approche de suivi des flux de la finance climatique dans la zone CEDEAO-CILSS. En effet, si la première édition de 2019 et cette seconde édition de 2022 ce sont plus basées sur une approche Top-Down (données tirées des sources internationales), la future méthodologie pérenne à assoir pour servir l'actualisation des flux de la finance climat à l'échelle de la zone CEDEAO-CILSS devra capitaliser sur les efforts des pays en cours pour se conformer aux exigences du Cadre de Transparence Renforcé de l'Accord de Paris. En effet, dans ce cadre, les pays, comme tous les autres pays en voie de développement, sont appelés à produire des Rapports Biennaux de Transparence (RBT) à partir de décembre 2024. Les RBT qui devront inclure des informations sur les financements reçus, entre autres informations (e.g., état d'avancement des CDN, inventaires GES, etc.), constitueront une base crédible pour alimenter le rapport biennal des flux de la finance climat à l'échelle de la zone de la CEDEAO-CILSS. Il est également proposé d'inclure à partir de la nouvelle édition 2024, les besoins en financement climatiques des pays pour évaluer le gap entre les besoins et les ressources mobilisées. Ce gap pourra être actualisé au fur et à mesure de la production des RBT et de l'actualisation des CDN des pays.

Dans le cadre de cette dynamique, la SRC devrait jeter les bases pour une collaboration régionale pérenne non seulement pour améliorer et institutionnaliser la production biannuelle de la cartographie des flux financiers pour le climat, mais également pour créer et renforcer le cadre collaboratif d'échange entre pairs pour le partage d'expériences et le soutien mutuel dans les efforts de mobilisation des ressources financières climatiques.

[31] Mécanisme international de Varsovie (WIM) sur les pertes et préjudices liés aux effets négatifs des changements climatiques.

Rapport de cartographie des flux financiers climat
vers la région CEDEAO CILSS

08 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AF, 2018. Medium-Term Strategy 2018-2022.

Carvalho A. P. and Terpstra P., 2015. Tracking adaptation finance, an approach for civil society organizations to improve accountability for climate change adaptation. Oxfam America Inc. and World Resources Institute

CPI, 2018. Global Climate Finance: An Updated View 2018

CPI (Climate Policy Initiative), 2015. Global Landscape of Climate Finance 2015 Report. http://climatepolicy initiative.org/publication/ global-landscape-of-climate-finance-2015/

GCF, 2019 (b). The Strategic Plan for the GCF 2020–2023

Hannah Ritchie and Max Roser, 2019. «CO_2 and Greenhouse Gas Emissions». Published online at OurWorldInData.org. Retrieved from: 'https://ourworldindata.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions' [Online Resource]

Hoegh-Guldberg et al., The human imperative of stabilizing global climate change at 1.5°C. Science 365, 1263 (2019).

IPCC, 2018: *Global warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*

Kairé et al., 2015. Enjeux des mécanismes de financement de l'adaptation au changement MDBs, 2018. Joint report on Multilateral Development Banks' climate finance climatique pour l'Afrique de l'Ouest. Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest – Expo 2015.

MDBs, 2020 Joint report on Multilateral Development Banks' climate finance

Nations Unies, 2015. Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030.

UNEP, 2011. Livelihood Security. Climate Change, Migration and Conflict in the Sahel

University of Notre Dame, 2019. Notre Dame Global Adaptation Initiative 2017 (https://gain.nd.edu/our-work/country-index/)

Watson C. et Schalatek L., 2019 (a). The Green Climate Fund just became the top contributor of funding to developing countries: do we know the money is being spent well? March 8, 2019. Blogs Clean Technology Fund, Green Climate Fund, Small island developing state and Sub-Saharan Africa. Overseas Development Institute (ODI) and Heinrich Böll Stiftung (HBS). Accessible via le lien https://climatefundsupdate.org/news/the-green-climate-fund-just-became-the-top-contributor-of-funding-to-developing-countries-do-we-know-the-money-is-being-spent-well/

Watson C. et Schalatek L., 2019 (b). Architecture du financement climatique mondial. Fondamentaux du financement climatique 2, février 2019. Overseas Development Institute (ODI) and and Heinrich Böll Stiftung (HBS).

Watson et al., 2017. 10 Things to know about climate finance 2017. Overseas Development Institute (ODI) and and Heinrich Böll Stiftung (HBS).

World Bank, 2009. *Agriculture, value added (percentage of GDP)*. Retrieved May 2011 from http://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS

World Meteorological Organization, 2019. The Global Climate in 2015-2019

Webographie

AF website https://www.adaptation-fund.org/about/

Climate Finance Update, 2022. https://climatefundsupdate.org/

GCF website https://www.greenclimate.fund/gcf101

OECD website :

- https://www.oecd.org/environment/climate-finance-provided-and-mobilised-by-developed-countries-in-2013-17-39faf4a7-en.htm
- Members' total use of the multilateral system (oecd.org)

World Bank Website 2020-Joint-MDB-report-on-climate-finance-Report-final-web.pdf (worldbank.org)

PROGRAMME INTRA-ACP DE L'AMCC+ Une initiative du Groupe des États ACP financée par le Fonds européen de développement de l'Union européenne